

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DES AFFAIRES SOCIALES, DES
DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE

ANNUAIRE STATISTIQUE



Edition 2019

Equipe de Production

Publié sous la coordination du Secrétaire Permanent

Ir. Felix NGENDABANYIKWA

Equipe de rédaction

I. Service Central Statistique :

1. HABONIMANA Louise
2. NDAYEGAMIYE Salvator
3. NIYONZIMA Léonidas

II. Points Focaux Statistiques des différentes Directions Générales :

1. NYAWAKIRA Godefroid
2. NIYONZIMA Désiré
3. NTUNZWENIMANA Claphe Christine
4. MUDAGI Jean
5. KARIBWAMI Damas
6. KABURA Elysée
7. NINGANZA Felix
8. BUTOYI Benoît
9. NSENGIYUMVA Pamphile

Avant-propos

Conscient de l'importance que joue la statistique dans la planification, le suivi et l'évaluation des différents projets et programmes, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a créé, par Ordonnance ministérielle n° 225.01/868 du 6 juin 2017, un **Service Central Statistique** dont la mission principale est de collecter, traiter, analyser, centraliser, diffuser et archiver les données statistiques produites par les différents services du Ministère.

En vue d'opérationnaliser le système statistique, le Ministère s'est engagé à produire et à diffuser chaque année les données statistiques issues des réalisations de tous les services. C'est dans ce cadre qu'il vient de mettre à la disposition des utilisateurs un deuxième annuaire statistique contenant les données statistiques de 2019 : « **Annuaire Statistique du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Edition 2019** ».

Cet annuaire suscitera davantage, chez les différents acteurs, en particulier ceux œuvrant dans le secteur de la protection sociale, des droits humains et du Genre, l'intérêt des statistiques et contribuera à la promotion de la culture statistique.

Le Ministère saisit cette opportunité pour réitérer sa profonde gratitude envers les responsables des structures de l'administration centrale, des administrations personnalisées, des Centres et Projets ainsi que ceux des structures déconcentrées pour avoir fourni les données statistiques qui ont servi à l'élaboration de ce document. Le Ministère exprime également ses sincères remerciements à l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) pour son appui technique tout au long du processus d'élaboration des documents et méthodologies qui ont servi à l'élaboration de cet annuaire statistique à savoir la méthodologie et les fiches de collecte des données, le guide de collecte des données statistiques et l'annuaire statistique en soi sans oublier la stratégie de développement de la statistique en cours d'élaboration.

Des remerciements particuliers s'adressent à l'équipe du Service Central Statistique, aux points focaux statistiques et autres agent de collecte des données pour les efforts fournis dans l'élaboration de ces documents. Le Ministère s'engage à continuer à soutenir l'équipe du Service Central Statistique dans la production des prochains documents statistiques et l'encourage à continuer à promouvoir la culture statistique tant au niveau du Ministère qu'au niveau national.

**LE MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE,
DES AFFAIRES SOCIALES, DES DROITS DE
LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE**

Hon. Imelde SABUSHIMIKE



Table des matières

Avant-propos.....	iii
Sigles et abréviations	v
0. NOTE INTRODUCTIVE	1
CHAPITRE I. GENERALITES SUR L'ANNUAIRE STATISTIQUE	1
I.1. Définition de l'annuaire statistique	1
I.2. Importance de l'annuaire statistique	1
I.3. Domaines couverts.....	1
I.4. Sources des données.....	2
CHAPITRE II. ORGANISATION ET MISSIONS DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DES AFFAIRES SOCIALES, DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE	3
II.1. Missions générales du ministère	3
II.2. Structures du ministère	4
II.2.1. Administration Centrale.....	4
II.2.2. Administrations personnalisées	6
II.2.3. Projets, Centres et Programmes qui ne sont pas des administrations personnalisées	6
II.2.4. Structures déconcentrées.....	6
II.2.5. Services/Cellules.....	6
CHAPITRE III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
III.0. Introduction	8
III.1. Collecte des données	8
III.2. Contrôle de la cohérence des données.....	8
III.3. Validation	9
III.4. Diffusion/Publication de l'Annuaire Statistique.....	10
CHAPITRE IV. TABLEAUX DES DONNEES STATISTIQUES	11
IV.1. Tableaux des données statistiques du secteur de la protection sociale.....	11
IV.1.1. Protection sociale volet non contributif (solidarité nationale, assistance sociale et réintégration des sinistrés).....	11
IV.1.2. Protection sociale volet contributif (sécurité sociale)	37
IV.2. Tableaux des données statistiques du secteur des droits humains.....	55
IV.3. Tableaux des données statistiques du secteur genre.....	60
V.4. Tableaux des données sur le personnel du Ministère	78

Sigles et abréviations

CM	Cabinet du Ministre
C C I	Cellule de la Communication et de l'Information
CERES	Centre d'encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil
CH	Centre Humura
CNAR	Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNRSP	Centre National de Réadaptation Socioprofessionnelle
CPDHPG	Centre de Promotion des Droits de la Personne Humaine et de Prévention du Génocide
DAHAVC	Département de l'Action Humanitaire et de l'Assistance aux Victimes des Catastrophes
DAJVVDH	Département de l'Assistance Judiciaire aux Victimes des Violations des Droits de l'Homme
DEF	Département de l'Enfant et Famille
DEG	Département de L'Egalité de Genres
DGSNAS	Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale
DGDPHEPRN	Direction Générale des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale
DGPFEG	Direction Générale de la Promotion de la Femme et de l'Egalité de Genres
DGRRS	Direction Générale de la Réinstallation et de la Réintégration Durable des Sinistrés
DIS	Département de l'Intégration Sociale
DOTPSEPUNUAM	Département des Organes des Traités, Procédures Spéciales et Examen Périodique Universel des Nations Unies et Autres Mécanismes
DAFPF	Département de l'Autonomisation de la Femme et de la Promotion de la Fille
DPPDPHEPRN	Département de la Promotion, de la Protection des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale
DPES	Département de la Promotion Economique Durable des Sinistrés
DPDFS	Direction Provinciale de Développement Familial et Social
DPVSBGPCHV	Département de la Prévention des Violences Sexuelles et celles basées sur le Genre et la Prise en charge Holistique des Victimes
DRRS	Département de la Réinstallation et de la Réhabilitation Sociale des Sinistrés
FAPS	Fonds d'Appui à la Protection Sociale
IGSNASDPHG	Inspection Générale de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
ITDPHG	Inspection Technique des Droits de la Personne Humaine et du Genre
ITAF	Inspection Technique de l'Administration et des Finances
ITPS	Inspection Technique de la Protection Sociale
INSS	Institut National de Sécurité Sociale
MFP	Mutuelle de la Fonction Publique

ONPR	Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire
OOB	Orphelinat Officiel de Bujumbura
PCRS	Projet Cadre de Réintégration des Sinistrés
PES	Projet Enfants Soleil
PFSM	Projet des Filets Sociaux Merankabandi
PMF	Projet «Maison des Femmes»
PLAE	Projet Ligne d'Assistance aux Enfants
SCS	Service Central Statistique
SEP/CNPS	Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale
SGRH	Service de la Gestion des Ressources Humaines
SP	Secrétariat Permanent
UAGPF	Unité d'Appui en Genre et Promotion de la Femme

0. NOTE INTRODUCTIVE

Cet annuaire statistique constitue un document de base pour la compilation et la centralisation des données statistiques produites au sein du Ministère. Il permettra aux utilisateurs de disposer d'un document de référence pour la planification.

Il est constitué de deux parties : la partie théorique qui comprend la présentation générale de l'annuaire statistique, l'organisation et les missions du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la démarche méthodologique utilisée dans l'élaboration de ce document ainsi que la définition de quelques concepts en référence aux contenus des données statistiques. La deuxième partie quant à elle est constituée des tableaux contenant les données statistiques du secteur de la protection sociale, le secteur des droits humains et le secteur du genre.

CHAPITRE I. GENERALITES SUR L'ANNUAIRE STATISTIQUE

Ce chapitre définit l'annuaire statistique, son importance, les domaines couverts ainsi que les sources de données.

I.1. Définition de l'annuaire statistique

L'annuaire statistique est l'une des publications qui présente les séries statistiques rétrospectives les plus importantes de l'ensemble de l'activité économique, sociale et culturelle d'une entité. Cette entité peut être une entreprise, une association, un département ministériel, toute une nation ou un groupe de nations. En d'autres termes, c'est un document qui présente la compilation de l'ensemble des statistiques courantes (économiques, sociales, démographiques, environnementales, culturelles, etc) produites par un système.

Ce document à caractère général est publié une fois par an suivant le plan de diffusion de la structure qui le produit. Les données contenues dans l'annuaire sont présentées en grande partie sous forme de tableaux.

I.2. Importance de l'annuaire statistique

L'annuaire statistique constitue les mémoires statistiques d'une entité. Il donne une photographie d'une situation donnée et dans certains cas, il renseigne sur l'évolution de cette situation pendant plusieurs années. Il sert à comparer, analyser des situations et constitue un outil fondamental pour les prises de décision basées sur les faits.

I.3. Domaines couverts

L'annuaire statistique du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre relate les activités réalisées dans ses différents services.

Les domaines couverts par cet annuaire sont entre autre le domaine de la solidarité nationale, de la réintégration des sinistrés, de la sécurité sociale, des droits humains et du genre.

I.4. Sources des données

Les données contenues dans ce document proviennent des sources administratives.

C'est-à-dire que ce sont des données collectées du jour au jour par rapport aux réalisations des différents services du Ministère. Elles sont différentes des données collectées dans les recensements ou les enquêtes. Les principales sources des données sont : Les Directions Générales de l'administration centrale et celles de l'administration personnalisée, les Centres et projets sous tutelle du Ministère, les Services déconcentrés ainsi que quelques services partenaires du Ministère.

CHAPITRE II. ORGANISATION ET MISSIONS DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DES AFFAIRES SOCIALES, DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE

II.1. Missions générales du ministère

Au terme de l'article 1 du Décret n° 100/084 du 12 Octobre 2020 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Solidarite Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, les missions générales dudit Ministère sont les suivantes :

- Concevoir et coordonner la politique nationale en matière de la solidarité nationale, de protection sociale, de promotion des droits de la personne humaine et du genre;
- Elaborer et coordonner les stratégies de mobilisation pour le secours des sinistrés en cas de catastrophe naturelle en collaboration avec les autres Ministères Concernés ;
- Promouvoir l'équité dans la distribution des ressources nationales en faveur des groupes sociaux vulnérables ;
- Promouvoir des systèmes d'assurances maladies ou de mutualités-santé universelles pour les travailleurs publics et privés ainsi que pour la population ;
- Assurer l'amélioration progressive de la couverture des risques sociaux, particulièrement dans le secteur privé structuré, par la mise en place d'un système efficace de sécurité sociale ;
- Assurer le contrôle de l'application de la législation de la sécurité sociale ;
- Concevoir et coordonner la politique nationale des droits de la personne humaine et du genre et veiller à son exécution ;
- Promouvoir et protéger les droits de la personne humaine, en collaboration avec les autres ministères et organisations publiques et privées concernés ;
- Elaborer et promouvoir un vaste programme d'éducation et de promotion des droits fondamentaux de la personne humaine ;
- Coordonner les interventions dans les différents secteurs d'action en faveur des structures et des activités de promotion et de protection des droits de la personne humaine et d'éducation à la paix ;
- Etablir régulièrement l'évolution de la situation des droits de la personne humaine et développer une stratégie de communication conséquente ;
- Contribuer à l'élaboration, à l'application et au respect des lois, pactes, conventions et plates-formes d'action qui protègent les droits de la personne en général, les droits des personnes vulnérables, des femmes, des enfants et des personnes âgées en particulier ainsi qu'à l'équilibre du genre ;
- Mettre au point des normes pour une meilleure gestion des services et biens de l'Etat et de contrôler leur application effective ;
- Concevoir la politique du Ministère en matière de bonne gouvernance ;
- Elaborer et assurer le suivi des projets d'investissement du ministère.

II.2. Structures du ministère

Pour réaliser ses missions, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre dispose des services de l'Administration Centrale, des services déconcentrés, des services des administrations personnalisées, des Centres et des projets placés sous sa tutelle ainsi que des Cellules/Services placés sous l'autorité hiérarchique du Cabinet ou du Secrétariat Permanent.

II.2.1. Administration Centrale

- La Coordination du Cabinet ;
- Le Secrétariat Permanent ;
- L'Inspection Générale de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;
- La Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale ;
- La Direction Générale de la Réinstallation et de la Réintégration Durable des Sinistrés ;
- La Direction Générale des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale ;
- La Direction Générale de la Promotion de la Femme et de l'Egalité de Genre ;
- Des Départements divisés en autant de services que de besoin.

❖ Coordination du Cabinet

La Coordination du Cabinet du Ministère comprend :

- Un Assistant du Ministre ;
- Des Conseillers politiques ;
- Un Secrétaire.

❖ Secrétariat Permanent

Le Secrétariat Permanent comprend :

- Un Secrétaire Permanent ;
- Des Conseillers techniques ;
- Un secrétaire.

➤ Sont placés sous la tutelle du Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale et les administrations personnalisées.

➤ Sont placés sous l'autorité hiérarchique du Secrétariat Permanent :

- La Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale ;
- La Direction Générale de la Réinstallation et de la Réintégration Durable des Sinistrés ;
- La Direction Générale des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale ;

- La Direction Générale de la Promotion de la Femme et de l'Egalité de Genre ;
 - Les Directions Provinciales de Développement Familial et Social.
- ❖ **L'Inspection Générale de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre comprend :**
- L'Inspection Technique de Protection Sociale ;
 - L'Inspection Technique des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;
 - L'Inspection Technique de l'Administration et des Finances.
- ❖ **La Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale comprend trois Départements :**
- Le Département de l'Intégration Sociale ;
 - Le Département de l'Action Humanitaire et de l'Assistance aux Victimes des Catastrophes ;
 - Le Département de l'Enfant et Famille.
- ❖ **La Direction Générale de la Réinstallation et de la Réintégration Durable des sinistrés comprend deux Départements :**
- Le Département de la Réinstallation et de la Réhabilitation Sociale des Sinistrés ;
 - Le Département de la Promotion Economique Durable des Sinistrés.
- ❖ **La Direction Générale des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale comprend trois Départements :**
- Le Département de la Promotion, de la Protection des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale ;
 - Le Département de l'Assistance Judiciaire aux victimes des violations des Droits de la Personne Humaine ;
 - Le Département des Organes de traités, Procédures spéciales et de l'Examen Périodique Universel des Nations Unies et autres mécanismes.
- ❖ **La Direction Générale de la Promotion de la Femme et de l'Egalité de Genre comprend trois Départements :**
- Le Département de l'Autonomisation de la Femme et de la Promotion de la Fille;
 - Le Département de la Prévention des Violences Sexuelles et celles Basées sur le Genre et de la Prise en charge Holistique des Victimes ;
 - Le Département de l'Egalité de Genre.

II.2.2. Administrations personnalisées

Les administrations personnalisées placées sous la tutelle du Ministre sont :

- Institut National de Sécurité Sociale (INSS);
- Mutuelle de la Fonction Publique (MFP);
- Office National des Pensions et des Risques Professionnels des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR);
- Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale (SEP/CNPS) ;
- Fonds d'Appui à la Protection Sociale (FAPS);
- Centre de Promotion des Droits de la Personne Humaine et de Prévention du Génocide (CPDHPG);
- Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle (CNRSP);
- Centre National d'Appareillage et de Rééducation (CNAR).

II.2.3. Projets, Centres et Programmes qui ne sont pas des administrations personnalisées

Les projets et centres placés sous tutelle du Ministère sont :

- Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil ;
- Centre Humura ;
- Centre Multifonctionnel de Gitega ;
- Projet Cadre de Réintégration des Sinistrés ;
- Projet Enfants Soleil ;
- Projet Maison des Femmes ;
- Projet MERANKABANDI ;
- Unité d'Appui en Genre et Promotion de la Femme.

II.2.4. Structures déconcentrées

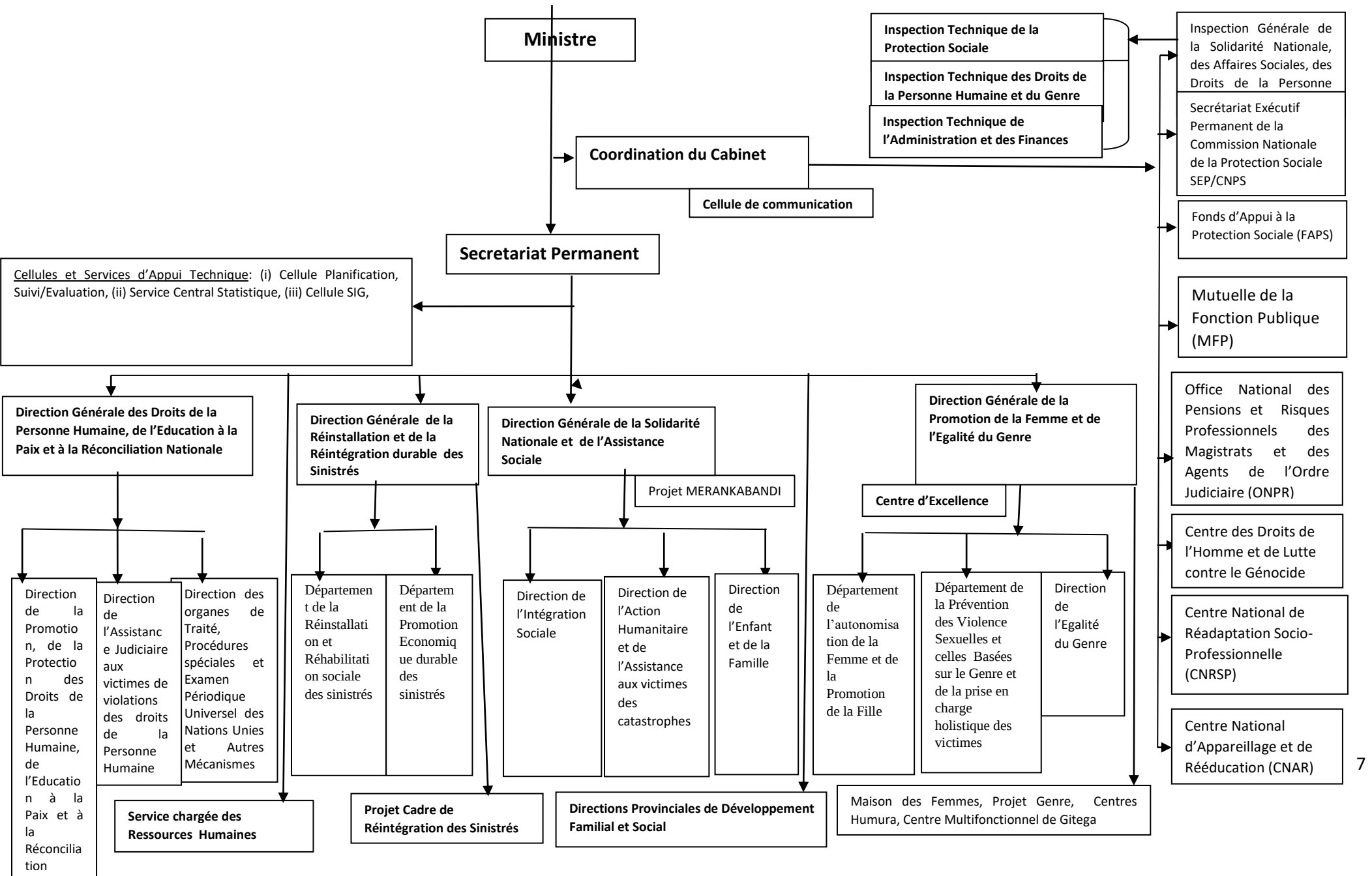
Les structures déconcentrées du Ministère sont les Directions Provinciales de Développement Familial et Social.

II.2.5. Services/Cellules

Les Services et cellules rattachés au Cabinet ou au Secrétariat Permanent sont :

- Cellule de Communication et d'Information ;
- Cellule de Gestion des marchés publics ;
- Service de Planification, Suivi-évaluation et Statistiques.

ORGANIGRAMME DU MINISTERE



CHAPITRE III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

III.0. Introduction

La note méthodologique constitue la feuille de route pour l'élaboration de l'annuaire. C'est une note qui donne les détails sur les différentes étapes qu'a suivi le processus d'élaboration de cet annuaire. Elle précise les différents niveaux de responsabilité et la source de chaque information statistique. Elle est généralement accompagnée d'un chronogramme et d'une répartition des tâches.

III.1. Collecte des données

Selon l'organigramme du Ministère, une structure/service devrait être responsabilisé pour l'élaboration de l'annuaire statistique avec la collaboration d'autres structures internes ou externes. Les structures impliquées sont soit chargées de la collecte ou de la centralisation des informations statistiques ou bien elles apportent leur appui technique.

C'est à cet effet que le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a mis en place un Service Central Statistique pour centraliser, diffuser et archiver les données statistiques produites par les différents services du Ministère. En tenant compte de la dimension multisectorielle du Ministère, des points focaux statistiques ont été nommés dans les différentes Directions Générales dont leur rôle est principalement de collecter les données statistiques relatives à leurs domaines d'intervention et de les transmettre au Service Central Statistique pour la centralisation. Ce dernier les compile et les mets dans un document qui est l'annuaire statistique en vue de faciliter l'accès des utilisateurs à ces données.

En élaborant cet annuaire statistique, l'équipe du Service Central Statistique a préparé les canevas des tableaux à remplir avec les données de 2019 et les ont envoyés aux différents Services concernés. Ensuite, chaque Service a envoyé les tableaux remplis au Service Central Statistique qui à son tour a assuré la compilation de toutes les données.

III.2. Contrôle de la cohérence des données

Une fois les informations ou les données collectées, les cadres chargés de l'élaboration des annuaires doivent procéder aux vérifications des données pour éviter toute éventuelle erreur émanant de la source avant de les porter sur des fiches servant à la saisie directe sur les ordinateurs. Les cadres chargés de l'élaboration de l'annuaire doivent toujours se référer à la structure productrice des données pour toute incohérence ou anomalie constatée. Les modifications ou corrections possibles doivent être menées en étroite collaboration avec les structures productrices des données.

C'est dans ce cadre qu'en cas des données incohérentes ou incomplètes constatées pendant la compilation, le personnel du Service Central Statistique appelait le point focal statistique de la Direction Générale ou du Département ou autres services qui a fourni les données pour demander

des informations nécessaires à la correction des erreurs et ce dernier vérifiait d'abord avant de donner des éclaircissements. Après avoir constaté si c'est l'erreur du service producteur des données, ce service corrigeait d'abord l'erreur à ce niveau et puis transmettait les données corrigées au Service Central Statistique après avoir eu l'accord du Responsable de l'institution ou du service.

Après avoir mis toutes les données dans le document (l'annuaire statistique), ce dernier a été envoyé électroniquement aux responsables des différents Services du Ministère et aux points focaux statistiques y compris les responsables des Directions Provinciales de Développement Familial et Social pour la vérification de la cohérence entre les informations contenues dans le document et celles envoyées depuis les Services. Ensuite, on a intégré les observations émises avant d'organiser un atelier de validation interne du document.

III.3. Validation

C'est une étape très importante dans le processus d'élaboration des annuaires. C'est à cette étape que les producteurs de données, l'équipe d'élaboration, les responsables des services se réunissent pour examiner et amender l'annuaire.

Pour améliorer le document et assurer la qualité des données contenues dans ce document, un atelier de validation interne a été organisé à l'endroit de tous les responsables du Ministère, des points focaux statistiques ainsi que les responsables des structures déconcentrées du Ministère pour analyser ensemble le document et relever les observations. Ensuite, on a intégré les observations qui ont été relevées au cours de cet atelier de validation interne et le document a été renvoyé électroniquement à tous les responsables, aux points focaux statistiques et responsables des structures déconcentrées pour la vérification de la fiabilité et la cohérence des données statistiques après l'intégration des observations.

Enfin, le document a été soumis au Comité Technique de l'Information Statistique pour l'analyse et la validation. Les observations fournies par les membres du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) ont été intégrées dans le document et ce dernier a été renvoyé encore une fois à tous les responsables, aux points focaux statistiques et responsables des structures déconcentrées pour d'éventuelles observations. Le document a été envoyé également au Président et au Secrétaire du Comité Technique de l'Information Statistique basés à l'ISTEEBU qui est l'organe de coordination des activités statistiques pour donner l'accord de publication du document après avoir constaté que les observations émises lors de la séance de validation par ledit Comité sont intégrées dans le document.

III.4. Diffusion/Publication de l'Annuaire Statistique

Le format de diffusion des annuaires est une façon de présenter les annuaires. C'est la façon dont les utilisateurs peuvent accéder aux annuaires. Ce format est généralement ouvert. Un format est ouvert s'il est libre d'accès et qu'aucune restriction juridique n'entrave son utilisation. Trois types de support sont généralement utilisés pour la diffusion. Il s'agit du document papier, du document électronique et le site web. Après l'intégration des observations du Comité Technique de l'Information Statistique, le document validé sera diffusé/publié sous format papier ou électroniquement et posté sur le site web du Ministère; un document confectionné sera déposé à la Bibliothèque du Ministère, aux différents services du Ministère et à la bibliothèque de l'ISTEEBU. Il sera également posté sur le site web de l'ISTEEBU. La publication du document produit à l'année n se fera à l'année $n+1$ avant sa fin.

CHAPITRE IV. TABLEAUX DES DONNEES STATISTIQUES

Ce chapitre montre les données statistiques produites par les différents Services du Ministère par secteur d'intervention. Ces données sont regroupées dans des tableaux afin de faciliter la compréhension. Quelques concepts qui ont des rapports avec les données mentionnées dans ces tableaux ont été également définis pour chaque secteur dans le but de faciliter toujours la compréhension.

IV.1. Tableaux des données statistiques du secteur de la protection sociale

IV.1.1. Protection sociale volet non contributif (solidarité nationale, assistance sociale et réintégration des sinistrés)

Les tableaux des données du secteur de la protection sociale comprennent les données sur l'assistance médicale des personnes vulnérables malades, la prise en charge des enfants orphelins, l'assistance des familles ayant mis au monde des triplets et d'autres enfants nécessitant l'assistance en lait et en farine de bouillie. Ils comprennent également les données sur l'assistance en vivres, en non vivres et en tôles aux personnes vulnérables et celles victimes des catastrophes, la formation des personnes handicapées en métiers divers et l'octroi des kits après la formation, l'assistance des personnes handicapées en appareils de mobilité, en réadaptation et rééducation ; les données sur la ligne d'assistance aux enfants en difficultés, la représentativité des enfants dans le Forum National des Enfants, l'adoption des enfants, les données sur les enfants retirés de la Rue et réinsérés. Il y a aussi les tableaux des données sur l'assistance des personnes sinistrées en tôles, en vivres, en kit de réintégration, en cartes d'assurance maladie et en construction des maisons, les données sur les ménages vulnérables bénéficiaires des transferts monétaires ainsi que les données sur le financement des programmes de protection sociale.

N.B.

- Les effectifs élevés des personnes vulnérables malades assistées en mairie de Bujumbura se justifient par le fait qu'il existe un partenariat entre le Ministère et plusieurs Hôpitaux dans la mairie que dans d'autres provinces. Pour les fournitures de médicaments aussi, les pharmacies fournisseurs se trouvent en Mairie de Bujumbura. En plus, ces personnes viennent presque dans toutes les provinces du pays surtout avec les transferts vers les Hôpitaux spécialisés qui se trouvent en Mairie de Bujumbura.
- Pour les personnes retirées de la rue et réinsérées, les effectifs élevés de 2018 et 2019 se justifient par la politique du Gouvernement de retirer toutes les personnes qui sont dans la rue et de les réinsérer.
- Concernant les données du projet MERANKABANDI, Le projet intervient dans 4 Provinces avec 4 Communes par Province, soit un total de 16 Communes d'intervention du projet et s'occupe principalement des ménages vulnérables dirigés par les femmes.

Afin de faciliter la compréhension des données contenues dans les tableaux, on a défini quelques concepts comme:

- **Orphelin** : un orphelin ou une orpheline est un enfant (habituellement mineur) dont le père et la mère sont décédés, ou dont l'un des deux parents est décédé, ou par extension, disparu(s) définitivement.
- **Personne vivant avec handicap** : il s'agit d'une personne qui présente des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.
- **Personne vulnérable** : une personne vulnérable est une personne qui éprouve des difficultés à faire face de manière autonome aux sollicitations de la vie quotidienne, notamment en ce qui concerne la satisfaction de ses besoins fondamentaux, suite à une situation d'orphelin, de dénuement, de handicap, de délinquance ou d'autres causes.
- **Fonds d'appui à la protection sociale** : c'est un fonds de solidarité nationale chargé de mobiliser les ressources et financer les programmes de mise en œuvre de la Politique Nationale de protection sociale.
- **Transfert monétaire** : un transfert monétaire est une opération qui consiste à octroyer une somme d'argent à une famille vulnérable via le téléphone dans le cadre d'assistance sociale en vue de subvenir à ses besoins.
- **Personne âgée** : c'est une personne dont l'âge est avancé et qui présente les attributs physiologiques et sociaux de la vieillesse tels que la société se les représente. Ici, est considérée comme personne âgée toute personne âgée de plus de soixante ans.
- **Protection sociale** : c'est un ensemble de mesures publiques ou privées qui concourent à garantir la population l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux revenus suite aux risques sociaux, est un moyen incontournable pour sauvegarder le bien être socio-économique de la population.

Tableau 1. Effectif des personnes vulnérables malades ayant bénéficié d’une assistance médicale de la part du Ministère en charge des Affaires Sociales par province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	4208	4204	5100
Bujumbura	86	1365	0
Bujumbura Mairie	16199	18560	28235
Bururi	20	0	0
Cankuzo	0	0	60
Cibitoke	1348	989	825
Gitega	477	560	484
Karusi	113	97	111
Kayanza	805	872	1381
Makamba	0	0	124
Muramvya	29	23	53
Muyinga	724	184	916
Mwaro	491	374	289
Ngozi	2277	1792	733
Rumonge	242	0	70
Total	27 019	29 020	38 381

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l’Assistance Sociale

Tableau 2. Effectif des enfants orphelins de 0 à 5 ans pris en charge par l’Orphelinat Officiel de Bujumbura étant dans le Centre par catégorie et par sexe

Catégories	Sexe	2017	2018	2019
Orphelins de père et de mère	F	4	4	16
	G	3	4	10
Orphelins de mère	F	3	3	4
	G	5	6	4
Enfants de parents inconnus	F	12	8	7
	G	12	4	2
Autres enfants	F	0	0	0
	G	0	0	0
Total	F	19	15	27
	G	20	14	16
Total F+G		39	29	43

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l’Assistance Sociale

Tableau 3. Effectif des enfants orphelins de 6 à 11 pris en charge par l'Orphelinat Officiel de Bujumbura étant dans le Centre par catégorie et par sexe

Catégories	Sexe	2017	2018	2019
Orphelins de père et de mère	F	1	1	4
	G	3	3	5
Orphelins de mère	F	0	1	4
	G	7	6	2
Enfants de parents inconnus	F	2	3	1
	G	2	1	3
Autres enfants	F	0	0	0
	G	2	2	0
Total	F	3	5	9
	G	14	12	10
Total F+G		17	17	19

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 4. Effectif des enfants orphelins de 12 à 18 ans pris en charge par l'Orphelinat Officiel de Bujumbura étant dans le centre par catégorie et par sexe

Catégories	Sexe	2017	2018	2019
Orphelins de père et de mère	F	2	3	1
	G	0	0	3
Orphelins de mère	F	1	1	0
	G	0	0	0
Enfants de parents inconnus	F	1	1	0
	G	0	0	0
Autres enfants	F	0	0	0
	G	0	0	0
Total	F	4	5	1
	G	0	0	3
Total F+G		4	5	4

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 5. Effectif total des enfants orphelins pris en charge par l'Orphelinat Officiel de Bujumbura étant dans le Centre par tranches d'âges et par sexe

Tranches d'âges	Sexe	2017	2018	2019
0-5 ans	F	19	15	18
	G	20	14	25
6-11 ans	F	3	5	9
	G	14	12	10
12-18 ans	F	4	5	1
	G	0	0	3
Total	F	26	25	37
	G	34	26	29
Total F+G		60	51	66

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 6. Effectif des familles ayant mis au monde des triplets bénéficiaires du lait pour bébé, farine de bouillie et autres assistances par province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	8	2	3
Bujumbura	3	2	5
Bujumbura Mairie	8	6	11
Bururi	0	2	0
Cankuzo	6	0	3
Cibitoke	3	0	2
Gitega	3	7	7
Karusi	0	4	0
Kayanza	8	2	8
Kirundo	9	8	12
Makamba	7	0	6
Muramvya	0	4	0
Muyinga	21	4	0
Mwaro	0	7	0
Ngozi	7	0	0
Rumonge	6	4	0
Rutana	8	8	9
Ruyigi	4	4	3
Total	99	64	69

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 7. Effectif des enfants vulnérables bénéficiaires du lait pour bébé, farine de bouillie et autres assistances par province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	0	2	5
Bujumbura	14	14	11
Bujumbura Mairie	20	29	15
Bururi	3	0	0
Cankuzo	2	4	0
Cibitoke	8	0	0
Gitega	0	0	3
Karusi	0	2	0
Kayanza	0	0	4
Makamba	3	2	5
Muramvya	0	2	0
Mwaro	2	2	0
Ngozi	2	0	0
Total	54	57	43

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 8. Quantités des tôles distribuées aux ménages victimes des catastrophes naturelles et autres ménages vulnérables par Province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	1700	2000	2745
Bujumbura	1700	2000	3227
Bujumbura Mairie	0	0	2850
Bururi	3000	1000	2640
Cankuzo	1700	2000	2459
Cibitoke	800	4000	2740
Gitega	3500	1300	3628
Karusi	3500	1000	2654
Kayanza	1200	2000	2735
Kirundo	1200	2000	2736
Makamba	3000	3000	2624
Muramvya	1700	1000	2546
Muyinga	1200	2000	2850
Mwaro	800	1000	2193
Ngozi	1700	1200	2830
Rumonge	3500	5000	2553
Rutana	3480	2000	2548
Ruyigi	3500	1000	2734

Total	36 700	32 500	49 292
--------------	---------------	---------------	---------------

Source : Service de Gestion des Stocks

Tableau 9. Effectif des ménages victimes des catastrophes naturelles et autres ménages vulnérables bénéficiaires des tôles par province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	93	116	116
Bujumbura	144	134	142
Bujumbura Mairie	0	0	123
Bururi	154	65	115
Cankuzo	94	62	103
Cibitoke	41	270	110
Gitega	121	55	148
Karusi	144	63	105
Kayanza	49	105	113
Kirundo	80	177	114
Makamba	162	179	111
Muramvya	79	56	106
Muyinga	63	141	115
Mwaro	33	47	92
Ngozi	96	67	118
Rumonge	195	270	106
Rutana	167	96	106
Ruyigi	156	51	112
Total	1871	1954	2055

Source : Service de Gestion des Stocks

Tableau 10. Effectif des ménages victimes des catastrophes et autres ménages vulnérables bénéficiaires des vivres par province

Province	2019
Bubanza	20394
Bujumbura	25825
Bujumbura Mairie	25354
Bururi	19280
Cankuzo	21554
Cibitoke	23185
Gitega	23189
Karusi	20119
Kayanza	21068
Kirundo	21098
Makamba	21148
Muramvya	20690
Muyinga	21088
Mwaro	19728
Ngozi	24589
Rumonge	20815
Rutana	19488
Ruyigi	19367
Total	387 979

Source : Service de Gestion des Stocks

Tableau 11. Tableau synthèse sur les assistances octroyées aux personnes vulnérables

Types d'assistance	2019
Tôles en pièce	49292
Riz en kg	3879866
Haricots en kg	137155
Bâches/ shiting en pièces	25
Pagnes en pièces	6094
Houes en pièces	5475
Savons en pièces	36810
Couvertures en pièces	311
Casseroles en pièces	449

Source : Service de Gestion des Stocks

Tableau 12. Effectif des personnes retirées de la rue et réinsérées

Catégories de personnes réinsérées et types de réinsertion	Sexe	2017	2018	2019
Enfants réinsérés en formation professionnelle (Formation en métiers avec kit de réinsertion)	F	1	0	0
	G	79	0	0
Total F+G		80	0	0
Enfants réinsérés à l'école (réinsertion scolaire)	F	26	45	116
	G	83	618	640
Total F+G		109	663	756
Enfants réinsérés socio-économiquement	F	1	0	0
	G	129	0	0
Total F+G		130	0	0
Enfants réinsérés dans les familles biologiques	F	1	68	222
	G	54	1515	2247
Total F+G		55	1583	2469
Enfants réinsérés dans les familles tutrices	F	0	7	27
	G	0	82	178
Total F+H		0	89	205
Adultes réinsérés	F	0	130	166
	H	0	251	328
Total F+H		0	381	494

Source : Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil, Projets Enfants Soleil

Tableau 13. Effectif des personnes adultes bénéficiaires des appareils de mobilités dans le Centre des personnes handicapées sous tutelle du Ministère

Appareils de mobilité	Sexe	2017	2018	2019
Prothèses	F	9	9	5
	H	11	10	7
Orthèses	F	11	8	58
	H	11	10	81
Bequilles	F	5	5	16
	H	4	4	11
Total F+H		51	46	178

Source: Centre National d'Appareillage et de Rééducation

Tableau 14. Effectif des enfants bénéficiaires des appareils de mobilités dans le Centre des personnes handicapées sous tutelle du Ministère

Appareils de mobilité	Sexe	2017	2018	2019
Prothèses	F	6	6	8
	G	5	5	0
Orthèses	F	243	189	813
	G	285	275	1094
Bequilles	F	1	0	0
	G	0	0	0
Total F+G		540	475	1915

Source: Centre National d'Appareillage et de Rééducation

Tableau 15. Effectif des personnes adultes bénéficiaires d'autres services du Centre des personnes handicapées sous tutelle du Ministère

Services accordés	Sexe	2017	2018	2019
Correction des membres inférieurs	F	31	28	39
	H	36	41	43
Rééducation	F	327	355	346
	H	441	358	354
Réadaptation	F	97	105	76
	H	125	112	77
Rééducation et réadaptation	F	12	8	8
	H	9	8	10
Total	F	467	496	469
	H	611	519	484
Total F+H		1078	1015	953

Source: Centre National d'Appareillage et de Rééducation

Tableau 16. Effectif des enfants bénéficiaires d'autres services du Centre des personnes handicapées sous tutelle du Ministère

Services accordés	Sexe	2017	2018	2019
Correction des membres inférieurs	F	501	279	240
	G	358	356	332
Rééducation	F	229	332	322
	G	248	401	332
Réadaptation	F	150	265	422
	G	125	342	588
Rééducation et réadaptation	F	39	42	47
	G	33	56	52
Total	F	919	918	1031
	G	764	1155	1304
Total F+G		1683	2073	2335

Source: Centre National d'Appareillage et de Rééducation

Tableau 17. Effectif des personnes bénéficiaires des appareils de mobilités dans le Centre Saint Kizito partenaire du Ministère en charge des Affaires Sociales après avoir obtenu l'accord du Ministère

Types d'appareils de mobilité	Sexe	2017	2018	2019
Tricycles	F	0	4	8
	M	4	24	16
Chaises Roulantes	F	2	2	12
	M	2	3	10
Prothèses	F	0	12	2
	M	2	16	4
Bequilles	F	0	4	2
	M	0	5	2
Total F+M		10	70	56

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 18.Effectif des personnes handicapées formées et bénéficiaires de kit de réinsertion par province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	4	0	0
	H	21	0	0
Bujumbura	F	0	5	0
	H	0	20	0
Cankuzo	F	0	10	0
	H	0	15	0
Cibitoke	F	4	0	0
	H	21	0	0
Karusi	F	0	14	0
	H	0	11	0
Kayanza	F	0	0	14
	H	0	0	11
Kirundo	F	0	0	8
	H	0	0	17
Makamba	F	15	0	0
	H	10	0	0
Muramvya	F	11	0	12
	H	14	0	13
Mwaro	F	0	11	0
	H	0	14	0
Muyinga	F	0	0	13
	H	0	0	12
Ngozi	F	0	5	7
	H	0	20	18
Rumonge	F	0	0	20
	H	0	0	5
Rutana	F	0	6	0
	H	0	19	0
Ruyigi	F	13	0	0
	H	12	0	0
Total	F	47	51	74
	H	78	99	76
Total F+H		125	150	150

Source : Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 19. Effectif des jeunes handicapés en cours de formation professionnelle par Section et par sexe

Section	Sexe	2017	2018	2019
Alphabétisation	F	18	12	15
	G	22	13	18
Couture I	F	24	27	17
	G	19	15	12
Couture II	F	10	12	20
	G	9	11	10
Menuiserie I	F	0	0	0
	G	13	7	5
Menuiserie II	F	0	0	0
	G	5	12	2
Soudure I	F	0	0	0
	G	5	4	2
Soudure II	F	0	0	0
	G	3	4	0
Total	F	52	51	52
	G	76	66	49
Total F+G		128	117	101

Source : Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle

Tableau 20. Effectif des jeunes handicapés ayant terminé la formation professionnelle et reçu un kit de démarrage d'une activité génératrice de revenu par section et par sexe

Section	Sexe	2017	2018	2019
Couture	F	16	20	16
	G	9	10	7
Menuiserie	F	0	0	0
	G	4	11	4
Soudure	F	0	0	0
	G	0	4	0
Total	F	16	20	16
	G	13	25	11
Total F+G		29	45	27

Source : Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle

Tableau 21. Nombre d'appels reçus et référés sur la ligne d'assistance téléphonique aux enfants par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	139	118	329
	G	120	120	171
Bujumbura	F	145	130	198
	G	141	127	152
Bujumbura Mairie	F	603	143	544
	G	584	156	301
Bururi	F	112	117	113
	G	140	119	127
Cankuzo	F	120	153	175
	G	119	151	125
Cibitoke	F	121	115	253
	G	116	116	107
Gitega	F	113	112	146
	G	115	114	154
Kayanza	F	110	117	312
	G	100	120	108
Karusi	F	89	108	133
	G	100	115	167
Ngozi	F	116	114	351
	G	100	115	266
Makamba	F	0	0	121
	G	0	0	181
Muyinga	F	120	119	319
	G	100	130	221
Rumonge	F	125	119	322
	G	116	121	216
Rutana	F	0	0	159
	G	0	0	89
Total	F	1913	1465	3475
	G	1851	1504	2385
Total F+G		3764	2969	5860

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 22. Nombre d'appels reçus et référés selon les motifs d'appel

Motifs des appels	Sexe	2017	2018	2019
Enfants en contact avec la loi: auteur du crime	F	3	13	11
	G	5	34	13
Enfants en conflit avec la loi: victime du crime	F	8	2	11
	G	8	6	35
Violence Physique	F	20	2	7
	G	13	9	19
Violence Psychologique	F	5	8	13
	G	4	4	23
Violence Sexuelle	F	24	10	10
	G	1	3	13
Negligence/abandon	F	86	31	57
	G	92	31	51
Exploitation, Trafic, Conflits familiaux, Enfants non enregistrés	F	409	39	54
	G	385	34	63
Appels tests, demande d'informations	F	1358	1360	3312
	G	1343	1383	2168
Total	F	1913	1465	3475
	G	1851	1504	2385
Total F+G		3764	2969	5860

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 23. Effectif des enfants membres du Forum National des Enfants au Burundi par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	228	228	228
	G	402	402	402
Bujumbura	F	474	474	474
	G	625	625	625
Bujumbura Mairie	F	335	335	335
	G	358	358	358
Bururi	F	410	410	410
	G	479	479	479
Cankuzo	F	296	296	296
	G	313	313	313
Cibitoke	F	455	455	455
	G	462	462	462
Gitega	F	928	928	928
	G	913	913	913

Karusi	F	482	482	482
	G	533	533	533
Kayanza	F	839	839	839
	G	995	995	995
Kirundo	F	663	663	663
	G	681	681	681
Ngozi	F	1036	1036	1036
	G	1051	1051	1051
Makamba	F	427	427	427
	G	532	532	532
Muramvya	F	324	324	324
	G	368	368	368
Muyinga	F	797	797	797
	G	813	813	813
Mwaro	F	446	446	446
	G	471	471	471
Rumonge	F	362	362	362
	G	450	450	450
Rutana	F	546	546	546
	G	581	581	581
Ruyigi	F	627	627	627
	G	633	633	633
Total	F	9 675	9 675	9 675
	G	10 660	10 660	10 660
Total F+G		20 335	20 335	20 335

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 24. Effectif des membres des bureaux collinaires, Communaux, Provinciaux et Nationaux au niveau du Forum National des Enfants au Burundi par sexe

Niveau	Sexe	2017	2018	2019
Collinaire	F	4270	4270	4270
	G	4445	4445	4445
Communal	F	121	121	121
	G	236	236	236
Provincial	F	18	18	18
	G	18	18	18
National	F	1	1	1
	G	2	2	2

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 25. Effectif des enfants adoptés au niveau international par pays d'adoption et par sexe

Pays	Sexe	2017	2018	2019
Belgique	F	0	0	0
	G	1	1	0
Canada	F	1	1	4
	G	3	1	3
Italie	F	9	13	10
	G	12	14	9
France	F	0	0	0
	G	0	1	0
Suède	F	0	0	1
	G	2	0	0
USA	F	8	6	12
	G	12	10	19
Total	F	18	20	27
	G	30	27	31
Total F+G		48	47	58

Source: Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale

Tableau 26. Effectif des Associations des personnes sinistrées bénéficiaires des Kits de réintégration par Province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	4	5	5
Bujumbura	6	9	9
Bujumbura Mairie	17	10	10
Bururi	1	4	4
Cankuzo	4	4	4
Cibitoke	1	4	5
Gitega	5	5	5
Karusi	11	5	5
Kayanza	9	8	8
Kirundo	3	4	4
Makamba	4	4	5
Muramvya	2	4	4
Muyinga	9	9	9
Mwaro	0	3	3
Ngozi	5	5	5
Rumonge	6	6	6
Rutana	0	3	3

Ruyigi	5	4	4
Total	92	96	98

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 27. Kits de réintégration distribués aux associations des personnes sinistrées par types et par Province

Province	type de kit	2017	2018	2019
Bubanza	Machine à coudre	7	4	4
	Meuleuse	0	1	0
	Poste à souder	0	0	0
	Foreuse	0	0	2
Bujumbura	Machine à coudre	7	5	5
	Meuleuse	1	4	4
	Poste à souder	1	4	4
	Foreuse	1	0	0
Bujumbura Mairie	Machine à coudre	16	6	6
	Meuleuse	5	0	4
	Poste à souder	5	4	4
	Foreuse	5	0	0
Bururi	Machine à coudre	4	3	3
	Meuleuse	0	0	0
	Poste à souder	0	0	0
	Foreuse	0	0	0
Cankuzo	Machine à coudre	2	3	3
	Meuleuse	2	1	0
	Poste à souder	2	0	0
	Foreuse	2	0	0
Cibitoke	Machine à coudre	2	3	3
	Meuleuse	0	1	1
	Poste à souder	0	1	1
	Foreuse	0	1	1
Gitega	Machine à coudre	3	4	4
	Meuleuse	1	0	1
	Poste à souder	1	0	0
	Foreuse	1	0	0
Karusi	Machine à coudre	11	3	3
	Meuleuse	0	1	1
	Poste à souder	0	0	0
	Foreuse	0	0	0
Kayanza	Machine à coudre	9	2	3
	Meuleuse	3	0	1

	Poste à souder	3	1	1
	Foreuse	3	0	2
Kirundo	Machine à coudre	1	0	0
	Meuleuse	2	0	0
	Poste à souder	2	0	0
	Foreuse	2	2	2
Makamba	Machine à coudre	2	5	4
	Meuleuse	2	0	1
	Poste à souder	2	0	1
	Foreuse	2	0	0
Muramvya	Machine à coudre	3	2	2
	Meuleuse	0	0	0
	Poste à souder	0	0	0
	Foreuse	0	2	2
Muyinga	Machine à coudre	9	3	3
	Meuleuse	1	1	1
	Poste à souder	1	1	2
	Foreuse	1	1	1
Mwaro	Machine à coudre	0	2	2
	Meuleuse	0	0	0
	Poste à souder	0	0	0
	Foreuse	0	0	0
Ngozi	Machine à coudre	3	3	3
	Meuleuse	3	1	0
	Poste à souder	3	0	0
	Foreuse	3	1	2
Rumonge	Machine à coudre	6	5	5
	Meuleuse	1	0	0
	Poste à souder	1	0	0
	Foreuse	1	0	0
Rutana	Machine à coudre	0	1	1
	Meuleuse	0	0	0
	Poste à souder	0	1	1
	Foreuse	0	1	1
Ruyigi	Machine à coudre	1	3	3
	Meuleuse	4	0	0
	Poste à souder	4	0	0
	Foreuse	4	0	0
Total	Machines à coudre	86	57	57
	Meuleuse	25	10	14
	Poste à souder	25	12	14

	Foreuse	25	8	13
--	----------------	-----------	----------	-----------

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 28. Effectif des personnes retirées de la rue, réinsérées et formées en entrepreneuriat par Province

Province	Sexe	2019
Bubanza	F	4
	H	19
Bujumbura	F	24
	H	27
Bujumbura Mairie	F	64
	H	220
Cankuzo	F	0
	H	1
Cibitoke	F	0
	H	0
Gitega	F	113
	H	137
Karusi	F	0
	H	0
Kayanza	F	55
	H	84
Kirundo	F	5
	H	99
Makamba	F	0
	H	16
Muramvya	F	0
	H	0
Muyinga	F	1
	H	17
Mwaro	F	5
	H	11
Ngozi	F	10
	H	11
Rumonge	F	0
	H	7
Rutana	F	27
	H	19
Ruyigi	F	0
	H	0
Total	F	308

	H	732
Total F+H		1040

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 29. Effectif des ménages vivant dans les Villages Ruraux Intégrés bénéficiaires des documents de sécurisation foncière selon le sexe du chef de ménage

Province	Nom du Village	Sexe du Chef de Ménage	2017	2018	2019
Bubanza	Muyange I	F	0	0	117
		M	0	0	184
Bujumbura	Buhomba	F	64	17	17
		M	100	27	27
	Rukaramu	F	0	44	0
		M	0	56	0
Bujumbura Mairie	Kizingwe	F	0	0	26
		M	0	0	40
Cibitoke	Gateri	F	0	0	86
		M	0	0	59
	Kamakara	F	0	0	97
		M	0	0	134
	Karurama	F	0	0	124
		M	0	0	168
	Rugenge	F	0	0	9
		M	0	0	12
Makamba	Nyakazi	F	0	0	32
		M	0	0	97
	Musenyi	F	0	0	53
		M	0	0	132
	Muyogoro I	F	0	0	3
		M	0	0	4
Rumonge	Mutambara I	F	24	0	0
		M	70	0	0
	Mutambara II	F	25	75	0
		M	45	98	0
	Buzimba	F	0	91	0
		M	0	109	0
	Busebwa	F	0	0	73
		M	0	0	101
	Mayengo	F	0	63	0
		M	0	98	0
Rutana	Nkurye I	F	0	0	81

	M	0	0	80
Nkurye II	F	0	0	62
	M	0	0	38
Murembera	F	0	0	17
	M	0	0	15
Total		328	678	1888

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 30. Effectif des logements transitoires et des maisons durables construits en faveur des personnes sinistrées victimes des catastrophes naturelles

Année Types de maisons	2018	2019
Logements transitoires	373	0
Maisons durables	20	113

Source : Projet Cadre de Réintégration des Sinistrés

Tableau 31. Répartition en genre des bénéficiaires chefs de ménages des logements transitoires et des maisons durables construits en faveur des personnes sinistrées victimes des catastrophes naturelles

Année Province	2018		2019	
	F	H	F	H
Rumonge	81	312	23	90

Source : Projet Cadre de Réintégration des Sinistrés

Tableau 32. Effectif des ménages bénéficiaires des vivres dans les Villages Ruraux Intégrés par Province qui abrite le village et par Village

Province	Commune	Site	2017	2018	2019
Bubanza	Bubanza	Muyange II	635	635	635
Bujumbura	Mutimbuzi	Mushasha I	303	303	303
		Mushasha II	102	102	102
		Buhomba	204	204	204
		Rukaramu	100	100	100
Bujumbura Mairie	Muha	Kizingwe	81	81	81
Cankuzo	Mishiha	Mwiruzi	165	165	165
Cibitoke	Buganda	Gateri	305	305	305
	Rugombo	Kamakara	353	353	353
		Karunama	144	144	144
		Rugenge	41	41	41
Makamba	Nyanza - Lac	Nyabigina	519	519	519
	Kibago	Nyakazi	193	193	193
	Mabanda	Musenye	199	199	199
		Muyogoro I,II	60	60	60
		Shuza	36	36	36
	Makamba	Gasaka	20	20	20
	Kayogoro	Rutenderi	11	11	11
Muyinga	Buhinyuza	Nyarunazi	289	289	289
		Buhinyuza	13	13	13
		Ryabasha	11	11	11
		Karira	3	3	3
		Kinazi	9	9	9
Rumonge	Rumonge	Mutambara I	300	300	300
		Mutambara II	264	264	264
		Makombe	120	120	120
		Buzimba	200	200	200
		Busebwa	190	190	190
		Mayengo	174	174	174
		Muhuta	189	189	189
Rutana	Giharo	Nkurye I	159	159	159
		Nkurye II	165	165	165
		Murembera	56	56	56
	Bukemba	Bukemba	11	11	11
Ruyigi	Butaganzwa	Muriza	100	100	100
	Gisuru	Gisuru	47	47	47
Total			5771	5771	5771

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 33. Effectif des ménages des personnes sinistrées bénéficiaires des cartes d'assistance médicale par Province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	450	594	600
Bujumbura	360	720	583
Bujumbura Mairie	307	542	392
Bururi	300	480	550
Cankuzo	300	560	550
Cibitoke	450	720	700
Gitega	440	660	700
Karusi	280	560	550
Kayanza	360	720	625
Kirundo	280	560	550
Makamba	387	0	0
Muramvya	300	400	550
Muyinga	280	560	550
Mwaro	300	540	550
Ngozi	360	704	625
Rumonge	250	500	550
Rutana	246	480	275
Ruyigi	350	350	1100
Total	6 000	10 000	10 000

Source : Direction Générale de la Réinstallation et Réintégration Durable des Sinistrés

Tableau 34. Effectif des personnes âgées bénéficiaires du programme de financement de soins de santé par Province

Province	2017	2018	2019
Bubanza	125	152	202
Bujumbura	225	254	344
Bujumbura Mairie	75	459	489
Bururi	150	150	210
Cankuzo	125	125	175
Cibitoke	150	150	210
Gitega	275	293	595
Karusi	175	175	245
Kayanza	225	225	315
Kirundo	175	196	266
Makamba	150	150	210
Muramvya	125	125	233
Muyinga	175	196	266

Mwaro	150	150	310
Ngozi	225	225	315
Rumonge	125	125	175
Rutana	150	150	210
Ruyigi	175	175	245
Total	2975	3325	5015

Source : Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale

Tableau 35. Effectif des ménages ayants bénéficié les transferts monétaires à travers le projet Merankabandi par sexe du Chef de ménage et par Province bénéficiaire du Projet et par sexe du chef de ménage

Province	Sexe du Chef de ménage	2018	2019
Gitega	F	11750	12153
	M	32	105
Karusi	F	12908	12814
	M	37	64
Kirundo	F	12623	12492
	M	188	328
Ruyigi	F	11423	11768
	M	115	238
Total		49 076	49 962

Source : Projet Merankabandi

Tableau 36. Budgets en (BIF) encaissés alloués à la Protection Sociale à travers le Fonds d'Appui à la Protection Sociale

Sources de budget	2017	2018	2019
Part du Gouvernement	92 019 400	143 945 700	113 432 200
Part des Organismes de sécurité sociale	749 882 162	839 580 902	808 169 445
Part des assurances commerciales	0	240 658 128	155 325 411
Total	841 901 562	1 224 184 730	1 076 927 056

Source : Fonds d'Appui à la Protection Sociale

Tableau 37. Montant en (BIF) alloués au fonctionnement du Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale , du Fonds d'Appui à la Protection Sociale et aux organes de pilotage de la Commission Nationale de Protection Sociale

Libellés	2017	2018	2019
Montant du fonctionnement du SEP/CNPS	530 038 018	367 221 838	305 616 261
Montant du fonctionnement du FAPS	226 604 729	222 382 421	183 966 478
Montant du fonctionnement des organes de pilotage de la CNPS	96 201 800	101 062 078	73 633 720
Autres dépenses	49 744 238	129 461 200	75 481 000
Total	902 588 785	820 127 537	638 697 459

Source : Fonds d'Appui à la Protection Sociale

Tableau 38. Montant en (BIF) alloués aux programmes de la protection sociale

Types de programmes	2017	2018	2019
Programme de soins et service de santé des personnes âgées	36 988 480	21 825 041	50 314 000
Programme d'assister 2500 ménages vulnérables	59 357 557	17 788 500	11 906 500
Programme d'appui aux organisations de l'économie solidaire	54 156 000	73 672 900	68 668 134
Total	150 502 037	113 286 441	130 888 634

Source : Fonds d'Appui à la Protection Sociale

IV.1.2. Protection sociale volet contributif (sécurité sociale)

Les tableaux du secteur protection sociale volet contributif comprennent les données sur la Sécurité Sociale entre autres les données sur les assurés de l'INSS et de l'ONPR, les bénéficiaires des prestations en pensions et en risques professionnels, les données sur les recettes et les prestations payées par l'INSS et l'ONPR, les données sur les affiliés de la Mutuelle de la Fonction Publique, les pharmacies de la Mutuelle, les Hôpitaux et Centres de Santé partenaires de la Mutuelle, les assurés ou ayants-droits de la Mutuelle, les montants des cotisations et les arriérés ainsi que les coûts des prestations de la Mutuelle de la Fonction Publique.

Afin de faciliter la compréhension des données contenues dans ces tableaux, la définition de quelques concepts s'est avérée nécessaire:

- **Affilié** : c'est un assuré social qui est rattaché à un organisme où il cotise régulièrement et que cet organisme est débiteur de prestations envers son assuré social.
- **Ayant droit** : c'est un membre de la famille (conjoint, enfant...) qui, rattaché à un assuré, bénéficie des prestations sociales de celui-ci au titre du lien qui les unit.
- **Pension de vieillesse (PV)** : une pension de vieillesse est une somme d'argent perçue par un assuré qui atteint 60 ans de naissance, tout en ayant accompli un minimum de 15 ans d'assurance. Elle est versée jusqu'au décès.
- **Allocation de vieillesse (AV)** : c'est un montant unique versé lorsque l'assuré atteint 60 ans de naissance tout en ayant accompli moins 15 ans d'assurance.
- **Pension d'invalidité (PI)** : une pension d'invalidité est payable en cas d'incapacité permanente (physique ou morale) d'une personne, dont le taux validé par le Médecin-Conseil, est supérieur ou égal à 66% et dont la cause est non liée au travail ; tout en ayant accompli au moins 3 ans d'assurance avec un minimum de 6 mois d'assurance au cours des 12 derniers mois civils qui précèdent le début d'invalidité. Elle est payable jusqu'au décès.
- **Pension de survivants (PS)** :
 - Pour l'INSS, la PS est versée trimestriellement ou mensuellement aux bénéficiaires (conjoint survivant, orphelin ou ascendants directs) ; et est calculée en pourcentage de la pension dont l'assuré décédé était titulaire ou aurait eu droit à raison de 50% pour le conjoint, 40% pour chaque orphelin de père et de mère, **25%** pour chaque orphelin de père ou de mère et 25% pour chaque ascendant direct.
 - Pour l'ONPR, la PS est versée mensuellement aux bénéficiaires (conjoint survivant, orphelin ou ascendants directs) ; et est calculée en pourcentage de la pension dont l'assuré décédé était titulaire ou aurait eu droit à raison de 60% pour le conjoint, 16% pour chaque orphelin et 30% pour chaque ascendant direct.

- **Allocation de survivants (AS) :** montant unique versé aux ayants-droit dans les mêmes proportions que pour la PS, au cas où l'assuré décédé ne totalisait pas 180 mois d'assurance.
- **Allocation d'incapacité (AI) :** c'est une somme d'argent versée (en une seule fois) en cas d'incapacité permanente de travail, lorsque le taux d'incapacité est inférieur à 15%.
- **Rente d'incapacité (RI) :** c'est une somme d'argent versée (mensuellement ou trimestriellement) en cas d'incapacité permanente (totale ou partielle), lorsque le taux d'incapacité est supérieur ou égale à 15%.
- **Rente de survivants (RS) :** Pour l'INSS, la Rente de survivant est payable mensuellement ou trimestriellement. Elle est calculée en pourcentage de la RMM, à raison de 50% pour le conjoint, 20% pour l'orphelin de père ou de mère, 40% pour l'orphelin de père et de mère et 20% pour chaque ascendant direct (absence de conjoint ou d'orphelin).

Pour l'ONPR, la rente de survivant est payable mensuellement. Elle est calculée en pourcentage du salaire de base de l'assuré décédé à raison de 60% pour le conjoint, 16% pour chaque orphelin et 30% pour chaque ascendant direct.

- **Affilié public :** est un agent du secteur public pris en charge par la Mutuelle de la Fonction Publique en échange des cotisations (part employé et par employeur) payées.
- **Affilié privé :** est un agent du secteur privé pris en charge par la Mutuelle de la Fonction Publique en échange des cotisations (part employé et par employeur) payées.
- **Ayant droit public :** est un conjoint ou un enfant d'un affilié public.
- **Ayant Droit privé :** est un conjoint ou un enfant d'un affilié privé.
- **Cotisation attendue :** cotisation attendue d'être versée à la Mutuelle de la Fonction Publique par les employeurs.
- **Cotisation déclarée :** cotisation déclarée par l'employeur.
- **Cotisation encaissée :** cotisation versée à la Mutuelle de la Fonction Publique par les employeurs.
- **Arriérés :** cotisations restant dues.
- **Actes médicaux :** sont les actes posés par un personnel médical sur un affilié ou un ayant droit et qui sont codifiés et terrifiés sur base d'une nomenclature définie par le ministère de la santé.

- **Hospitalisation** : admission et séjour d'un malade dans un hôpital ou centre de santé.
- **Produits pharmaceutiques** : substance qui permet de prévenir, traiter ou déceler une maladie humaine ou animale. Il est composé d'une ou plusieurs principes actifs.
- **Hôpitaux** : établissement des soins où un personnel qualifié prend en charge des personnes malades ou victimes d'accident et qui ne peuvent pas être traité à domicile ou dans un cabinet médical.
- **Centre de santé** : structure sanitaire de proximité dispensant principalement des soins de 1^{er} recours.
- **Pharmacie privée** : magasin privé où l'on vend des médicaments, objets et instruments destinés aux soins du corps et où l'on fait certaines préparations et qui appartient à un particulier.
- **Pharmacie de la MFP** : local où les médicaments sont, conservés et distribués au détail par le pharmacien, et où on procède à l'exécution des ordonnances médicales. Elle appartient à la MFP.
- **Centre optique** : local où l'on vend des lunettes médicales.
- **Hôpitaux autonomes** : Hôpitaux publics ayant une autonomie de gestion.
- **Assujetti** : administration ou une personne soumise à un impôt, à une taxe (contribuable, imposable, redevable), qui est affiliée à la sécurité sociale ou à un organisme similaire. Pour la MFP, il s'agit des employeurs qui cotisent pour leurs salariés et l'INSS et l'ONPR pour les retraités.
- **Prestataire** : est une personne physique ou morale, y compris un organisme qui offre des services pour une entreprise. Pour la MFP, il s'agit des individus qui font la prise en charge des bénéficiaires (médecins, infirmiers, dentiste, pharmaciens, opticiens etc.)

Tableau 39. Effectif d'assurés des institutions de sécurité sociale par sexe

Libellé	Sexe	2017	2018	2019
Effectif d'assurés actifs de l'INSS	F	20 770	21 704	23 233
	H	159 072	166 221	177 929
	T	179 842	187 925	201 162
Effectif d'assurés actifs de l'ONPR	F	39 944	39 988	63 976
	H	52 531	53 100	46 069
	T	92 475	93 088	110 045
Total Général		272 317	281 013	311 207

Source : Institut National de Sécurité Sociale, Office National de Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 40. Effectif de bénéficiaires des Prestations en pensions à l'INSS par types de prestations et par sexe

Types de prestations	Sexe	2017	2018	2019
Pension de vieillesse	F	899	1 085	1 287
	H	22 794	24 928	27 233
Allocation de vieillesse	F	25	35	38
	H	796	709	876
Pension d'invalidité	F	17	16	18
	H	340	340	334
Pensions de Conjointes de survivants	F	10 834	11 488	12 078
	H	860	902	936
Pension d'Orphelins	F	4138	4298	4510
	H	4915	4939	5077
Pension d'Ascendants	F	178	185	201
	H	98	101	109
Total Général		45 894	49 026	52 697

Source: Institut National de Sécurité Sociale

Tableau 41. Effectif de bénéficiaires des prestations en pension à l'ONPR par types de prestations et par sexe

Types de prestations	Sexe	2017	2018	2019
Pensions de vieillesse	F	1002	1099	1250
	H	1302	1438	1741
Pensions de conjoint de survivant	F	2488	2461	2534
	H	714	817	952
Pensions d'orphelin	F	115	106	81
	G	132	129	112
Pensions d'invalidité	F	3	3	3
	H	1	2	2
Allocation de vieillesse	F	22	26	18
	H	42	47	40
Total général		5821	6124	6733

Source : Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 42. Effectif de bénéficiaires des Prestations en Risques Professionnels à l'INSS par types de prestations et par sexe

Types de prestations	Sexe	2017	2018	2019
Allocations d'incapacité	F	36	59	82
	H	591	623	648
Rente d'incapacité	F	230	275	352
	H	6590	6841	7111
Rente de Conjointes survivants	F	1934	1951	1956
	H	35	37	52
Rentes d'Orphelins	F	1194	1116	1063
	H	1444	1339	1232
Rente d'Ascendants	F	2934	2885	2750
	H	2206	2101	1985
Prestations liées aux maladies professionnelles	F	5	7	7
	H	54	57	56
Total général		17 253	17 291	17 294

Source : Institut National de Sécurité Sociale

Tableau 43. Effectif de bénéficiaires des Prestations en Risques Professionnels à l'ONPR par types de prestations et par sexe

Types de prestations	sexe	2017	2018	2019
Rente d'incapacité	F	177	212	264
	H	234	277	321
Rentés de Conjoint Survivant	F	28	34	42
	H	7	9	13
Rente d'Orphelin	F	0	0	0
	G	1	1	1
Prestations liées aux maladies professionnelles	F	0	0	0
	H	0	0	0
Allocation d'incapacité	F	32	69	75
	H	35	69	62
Total général		511	671	778

Source : Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 44. Montants annuels des recettes à l'INSS (en BIF)

Libellé	2017	2018	2019
Cotisations encaissées	40 548 398 172	42 417 532 333	N/A
Revenus des placements	4 991 535 718	4 613 696 049	3 468 099 751
Total	45 539 933 890	47 031 228 382	3 468 099 751

Source : Institut National de Sécurité Sociale

Tableau 45. Montants annuels des recettes à l'ONPR (en BIF)

Origine des recettes	2017	2018	2019
Cotisations encaissées	17 434 194 641	17 288 824 140	17 337 720 660
Revenus des placements	2 433 726 028	1 508 493 147	9 456 061 076
Total	19 867 920 669	18 797 317 287	26 793 781 736

Source : Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 46. Prestations payées pour le régime des pensions géré par l'INSS (en BIF)

Prestations	2017	2018	2019
Pensions et allocation de vieillesse	21 592 084 566	24 481 996 359	28 194 620 886
Pension d'invalidité	105 868 623	102 050 241	109 769 691
Pension et allocation des survivants	2 884 934 462	3 307 423 496	3 536 363 598
Cotisation à la MFP	2 092 341 303	2 318 047 080	2 556 019 260
Total	26 675 228 954	30 209 517 176	34 396 773 435

Source : Institut National de Sécurité Sociale

Tableau 47. Prestations payées pour le régime des pensions géré par l'ONPR (en BIF)

Prestations	2017	2018	2019
Pensions et allocation de vieillesse	3 417 165 967	3 612 283 513	4 095 050 929
Pension d'invalidité	671 766	5 245 866	5 072 256
Pension et allocation des survivants	1 800 788 322	1 787 678 812	1 871 373 621
Cotisation à la MFP	427 564 130	465 036 545	528 967 578
Total	5 646 190 185	5 870 244 736	6 500 464 384

Source : Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 48. Prestations payées pour le régime des risques professionnels géré par l'INSS (en BIF)

Prestations	2017	2018	2019
Allocation d'incapacité	174 609 547	181 789 112	186 092 119
Rente d'incapacité	1 037 875 757	1 204 746 830	1 333 490 718
Rente de survivant	452 136 401	445 459 223	447 412 296
Cotisation à la MFP	64 080 570	65 973 479	28 662 644
Total	1 728 702 275	1 897 968 644	1 995 657 777

Source : Institut National de Sécurité Sociale

Tableau 49. Prestations payées pour le régime des risques professionnels géré par l'ONPR (en BIF)

Prestations	2017	2018	2019
Allocation d'incapacité	36 442 398	65 237 305	60 477 384
Rente d'incapacité	212 612 041	290 643 177	381 724 065
Rente du survivant	126 596 392	138 087 067	62 086 535
Cotisation à la MFP	1 902 071	2 346 013	3 356 020
Total	377 552 902	496 313 562	507 644 004

Source : Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des magistrats et des Agents de l'Ordre judiciaire

Tableau 50. Effectif d'affiliés publics à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	2255	2282
	H	6040	6156
Bujumbura	F	3761	3896
	H	9692	9916
Bujumbura Mairie	F	16977	17745
	H	59535	64842
Bururi	F	4135	7080
	H	10979	18198
Cankuzo	F	1633	1643
	H	5133	5265
Cibitoke	F	1862	1871
	H	6235	6596
Gitega	F	5783	5807
	H	12198	12401
Karusi	F	1518	1523
	H	4210	4229
Kayanza	F	2938	2938
	H	7040	7060
Kirundo	F	1995	1993
	H	6411	6429
Makamba	F	3269	3277
	H	8232	8359
Muramvya	F	2679	2694
	H	5958	6497
Muyinga	F	2111	2111
	H	5747	5766

Mwaro	F	3336	3350
	H	8186	8937
Ngozi	F	3759	3762
	H	8219	8284
Rumonge	F	2878	2319
	H	7098	6288
Rutana	F	2350	2354
	H	5441	5496
Ruyigi	F	2225	2231
	H	5254	5295
Total	F	65 464	66 557
	H	181 608	189 726
Total F+H		247 072	256 283

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 51. Effectif d'affiliés privés à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	451	470
	H	1208	1315
Bujumbura	F	752	801
	H	1938	2025
Bujumbura Mairie	F	3395	3481
	H	11907	12321
Bururi	F	720	690
	H	2520	2475
Cankuzo	F	327	421
	H	1027	1251
Cibitoke	F	372	435
	H	1247	1261
Gitega	F	1157	1232
	H	2440	2931
Karusi	F	304	421
	H	842	890
Kayanza	F	588	642
	H	1408	1554
Kirundo	F	399	489
	H	1282	1320
Makamba	F	654	751
	H	1646	1684
Muramvya	F	536	754

	H	1192	1221
Muyinga	F	422	523
	H	1149	1204
Mwaro	F	667	785
	H	1637	1655
Ngozi	F	752	782
	H	1644	1721
Rumonge	F	683	985
	H	1095	1240
Rutana	F	470	603
	H	1088	1198
Ruyigi	F	445	632
	H	1051	1154
Total	F	13 094	14 897
	H	36 321	38 430
Total F+H		49 415	53 327

Source: Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 52. Effectif des assurés/ayants-droit publics (adultes) à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	3394	3482
	H	2476	2690
Bujumbura	F	5481	5642
	H	3792	4088
Bujumbura Mairie	F	20418	21131
	H	14724	16337
Bururi	F	4790	5381
	H	3025	3168
Cankuzo	F	2149	2222
	H	1368	1473
Cibitoke	F	3596	3705
	H	211	831
Gitega	F	6005	6046
	H	4356	4498
Karusi	F	1985	2003
	H	1282	1319
Kayanza	F	3180	3801
	H	2338	2405
Kirundo	F	3198	3219
	H	1909	1959

Makamba	F	4305	4414
	H	7599	8151
Muramvya	F	3074	3130
	H	1968	2125
Muyinga	F	2750	2783
	H	1721	1787
Mwaro	F	4178	4225
	H	2373	2543
Ngozi	F	3899	3904
	H	2589	2650
Rumonge	F	4395	3890
	H	2573	2740
Rutana	F	2719	2748
	H	1787	1879
Ruyigi	F	2566	2613
	H	1765	1838
Total	F	82 082	84 339
	H	57 856	62 481
Total F+H		139 938	146 820

Source: Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 53. Effectif d'assurés/ayants-droit publics (enfants) à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	6150	6178
	G	9951	11326
Bujumbura	F	10244	10341
	G	16141	18253
Bujumbura Mairie	F	37957	38236
	G	6032	67639
Bururi	F	10848	10795
	G	12887	15165
Cankuzo	F	3801	3845
	G	5359	5976
Cibitoke	F	6690	6751
	G	10035	11310
Gitega	F	12698	12746
	G	14818	15450
Karusi	F	4012	4021
	G	4991	5221
Kayanza	F	7321	7394

	G	9772	10233
Kirundo	F	6105	6293
	G	7599	7996
Makamba	F	8409	8447
	G	11151	12180
Muramvya	F	5534	5578
	G	7529	8333
Muyinga	F	5485	5498
	G	6788	7135
Mwaro	F	7712	7732
	G	10301	11133
Ngozi	F	7620	7632
	G	9208	9564
Rumonge	F	7745	7894
	H	11238	10425
Rutana	F	5046	5065
	G	6915	7394
Ruyigi	F	5122	5155
	G	6430	6893
Total	F	158 499	159 601
	G	167 145	241 626
Total F+G		325 644	401 227

Source: Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 54. Effectif d'assurés/ayants-droit privés (adultes) à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	679	691
	H	495	512
Bujumbura	F	1096	1127
	H	758	831
Bujumbura Mairie	F	4084	4211
	H	2945	3021
Bururi	F	1012	984
	H	689	594
Cankuzo	F	430	522
	H	274	301
Cibitoke	F	719	802
	H	442	495
Gitega	F	1201	1302
	H	871	923

Karusi	F	397	508
	H	256	298
Kayanza	F	636	712
	H	468	503
Kirundo	F	640	720
	H	382	425
Makamba	F	861	905
	H	1520	1620
Muramvya	F	615	687
	H	394	435
Muyinga	F	550	605
	H	344	398
Mwaro	F	836	878
	H	475	541
Ngozi	F	780	810
	H	518	568
Rumonge	F	825	903
	H	431	573
Rutana	F	544	589
	H	357	471
Ruyigi	F	513	582
	H	353	421
Total	F	16 418	17 538
	H	11 972	12 930
Total F+H		28 390	30 468

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 55. Effectif d'assurés/ayants-droit privés (enfants) à la Mutuelle de la Fonction Publique par province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	1230	1310
	G	1990	2015
Bujumbura	F	2049	2165
	G	3228	3350
Bujumbura Mairie	F	7591	7678
	G	1206	1317
Bururi	F	2494	2500
	G	2304	2178
Cankuzo	F	760	840
	G	1072	1121
Cibitoke	F	1338	1425
	G	2007	2544
Gitega	F	2540	2590
	G	2964	3045
Karusi	F	802	911
	G	998	1241
Kayanza	F	1464	1522
	G	1954	2063
Kirundo	F	1221	1332
	G	1520	1582
Makamba	F	1682	1725
	G	2230	2264
Muramvya	F	1107	1187
	G	1506	1588
Muyinga	F	1097	1105
	G	1358	1400
Mwaro	F	1542	1589
	G	2060	2097
Ngozi	F	1524	1578
	G	1842	1925
Rumonge	F	1225	1341
	H	2521	2723
Rutana	F	1009	1088
	G	1383	1421
Ruyigi	F	1024	1089
	G	1286	1354
Total	F	31 699	32 975
	G	33 429	35 228

Total F+G	65 128	68 203
------------------	---------------	---------------

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 56. Montants des Cotisations et arriérés (en BIF)

Libellé	Catégories	2017	2018	2019
Cotisations attendues	Publique	27 613 930 366	28 962 223 077	29 171 744 008
	Privée	550 517 036	306 263 461	451 540 496
Cotisations déclarées	Publique	27 522 701 949	28 808 463 726	29 645 090 546
	Privée	515 452 352	259 416 380	451 540 496
Cotisations encaissées	Publique	25 516 364 635	28 038 777 254	32 408 123 771
	Privée	497 617 245	298 428 963	183 873 271
Arriérés	Publique	12 072 833 359	13 023 338 223	13 048 896 337
	Privée	163 619 987	131 703 547	162 891 747

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 57. Nombre de pharmacies de la Mutuelle de la Fonction Publique et celles partenaires par province

Province	Prestataires		2018	2019
Bubanza	Pharmacies	de la MFP	2	3
		Privées	3	3
Bujumbura	Pharmacies	de la MFP	2	2
		privées	0	0
Bujumbura Mairie	Pharmacies	de la MFP	9	9
		privées	24	24
Bururi	Pharmacies	de la MFP	2	1
		privées	2	2
Cankuzo	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	3	3
Cibitoke	Pharmacies	de la MFP	2	2
		privées	2	2
Gitega	Pharmacies	de la MFP	3	3
		privées	2	2
Karusi	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	1	1
Kayanza	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	2	2
Kirundo	Pharmacies	de la MFP	2	2
		privées	1	1
Makamba	Pharmacies	de la MFP	2	2

		privées	2	1
Muramvya	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	1	1
Muyinga	Pharmacies	de la MFP	2	2
		privées	2	2
Mwaro	Pharmacies	de la MFP	1	3
		privées	0	0
Ngozi	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	3	3
Rumonge	Pharmacies	de la MFP	1	1
		privées	2	2
Rutana	Pharmacies	de la MFP	2	2
		privées	2	2
Ruyigi	Pharmacies	de la MFP	1	1
		Privées	3	3
Total	Pharmacies	de la MFP	36	38
		Privées	55	54

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 58. Nombre des Hôpitaux partenaires de la Mutuelle de la Fonction Publique par province

Province	Prestataires		2018	2019
Bubanza	Hôpitaux	publics	1	1
		privés	2	2
Bujumbura	Hôpitaux	publics	3	3
		privés	1	1
Bujumbura Mairie	Hôpitaux	publics	7	10
		privés	1	0
Bururi	Hôpitaux	publics	2	1
		privés	1	0
Cankuzo	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Cibitoke	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Gitega	Hôpitaux	publics	15	15
		privés	1	1
Karusi	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Kayanza	Hôpitaux	publics	3	3
		privés	0	0
Kirundo	Hôpitaux	publics	2	2

		privés	0	0
Makamba	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Muramvya	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Muyinga	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Mwaro	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	0	0
Ngozi	Hôpitaux	publics	5	5
		privés	2	2
Rumonge	Hôpitaux	publics	1	1
		privés	0	0
Rutana	Hôpitaux	publics	2	2
		privés	1	1
Ruyigi	Hôpitaux	publics	4	4
		privés	2	2
Total	Hôpitaux	publics	59	61
		privés	11	9

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 59. Nombre de Centres de Santé partenaires de la Mutuelle de la Fonction Publique par province

Province	Prestataires		2018	2019
Bubanza	CDS	publics	21	21
		privés	2	3
Bujumbura	CDS	publics	42	45
		privés	3	7
Bujumbura Mairie	CDS	publics	8	8
		privés	6	6
Bururi	CDS	publics	30	30
		privés	8	12
Cankuzo	CDS	publics	29	29
		privés	6	6
Cibitoke	CDS	publics	39	39
		privés	0	0
Gitega	CDS	publics	9	49
		privés	11	11
Karusi	CDS	publics	21	46
		privés	3	3
Kayanza	CDS	publics	37	37

		privés	3	3
Kirundo	CDS	publics	62	62
		privés	1	1
Makamba	CDS	publics	6	7
		privés	5	5
Muramvya	CDS	publics	12	8
		privés	0	4
Muyinga	CDS	publics	42	42
		privés	2	2
Mwaro	CDS	publics	35	35
		privés	2	2
Ngozi	CDS	publics	69	69
		privés	3	3
Rutana	CDS	publics	19	19
		privés	3	3
Rumonge	CDS	publics	21	21
		privés	3	3
Ruyigi	CDS	publics	55	55
		privés	3	3
Total	CDS	publics	557	622
		privés	64	77

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

Tableau 60. Coût des prestations (en BIF) de la Mutuelle de la Fonction Publique

Structures de soins	Typologie de prestation	2017	2018	2019
Hôpitaux autonomes	Actes médicaux	2 760 848 632	2 466 147 733	1 870 320 225
	Hospitalisations	1 333 606 020	1 025 520 018	630 646 728
	produits pharmaceutiques	936 790 485	796 628 771	484 786 611
CDS	Actes médicaux	123 510 336	83 256 641	213 697 917
	produits pharmaceutiques	328 087 131	220 084 433	729 936 310
Pharmacies privées	produits pharmaceutiques	1 444 060 992	2 299 782 901	1 078 686 295
pharmacies de la MFP	produits pharmaceutiques	3 840 026 420	3 567 167 157	2 833 572 240
Centres Optiques	lunettes médicales	137 802 674	123 548 171	87 545 050
Total		8 143 884 058	8 282 352 924	7 929 191 376

Source : Mutuelle de la Fonction Publique

IV.2. Tableaux des données statistiques du secteur des droits humains

Les tableaux des données du secteur des droits humains contiennent les données sur les personnes qui ont sollicité l'assistance judiciaire auprès du Ministère, les personnes sensibilisées sur la Politique Nationale des Droits de l'Homme, les données sur les rapports initiaux et périodiques produits et validés, les données sur les personnes libérées après la visite des cadres du Ministère dans les cachots ainsi que les données sur les émissions et les articles publiés en matière des Droits de l'Homme.

Dans le but de faciliter également la compréhension des données contenues dans ces tableaux, quelques concepts ont été définis:

- **Droits de l'homme** : les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition.
- **Rapport initial** : c'est un rapport préliminaire produit un an souvent après la ratification d'une convention régionale ou internationale.
- **Validation d'un rapport** : est l'une des étapes de l'élaboration d'un rapport à soumettre aux organes de traités qui consiste à le présenter aux intervenants nationaux dans le domaine sur lequel porte ledit rapport en vue d'y apporter les contributions nécessaires afin qu'il puisse donner le maximum de renseignements possible.
- **Violation des droits de l'homme** : c'est une action qui consiste à enfreindre une règle ou un droit. Ce sont des comportements contraires aux instruments du droit international qui revêtent un caractère de gravité, mais qui ne figurent pas comme tels dans la liste des infractions graves.
- **Victime des violations des droits de l'homme** : des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions qui enfreignent les lois pénales dans un État membre, y compris celles qui proscrivent les abus criminels de pouvoir.
- **Cachot** : pièce exigüe où l'on enferme des personnes punies en les isolant ; lieu de privation de liberté.
- **Prison** : lieu où les prisonniers sont enfermés. La prison a également un effet dissuasif dans la mesure où ceux qui ont l'intention de commettre un acte illicite savent qu'ils risquent de finir par se retrouver détenus et donc privés de leur liberté.
- **Dossier irrégulier** : est une affaire judiciaire qui ne respecte pas les principes du procès équitable.

Tableau 61. Effectif des personnes qui ont sollicité les services de l'assistance judiciaire du Ministère en charge des droits de l'Homme

Année	2017	2018	2019
Nombre de personnes	74	102	131

Source : Direction Générale des Droits de l'Homme

Tableau 62. Effectif des personnes sensibilisées sur la Politique Nationale des Droits Humains

Année	2017	2018	2019
Sexe			
F	272	80	390
M	136	104	284
Total	408	184	674

Source : Direction Générale des Droits de l'Homme

Tableau 63. Nombre de rapports initiaux et périodiques produits et validés

Type de rapports	2017	2018	2019
Initiaux	0	1	0
Périodiques	2	2	1
Total	2	3	1

Source : Direction Générale des Droits de l'Homme

Tableau 64. Effectif des personnes retenues dans quelques cachots et celles libérées par province et par sexe lors du passage des cadres du Ministère en charge des droits de l'homme

Province	Sexe	2017		2018		2019	
		Personnes retenues	Personnes libérées	Personnes retenues	Personnes libérées	Personnes retenues	Personnes Libérées
Bubanza	F	0	0	1	1		
	M	31	15	50	19	34	15
Bujumbura	F	0	0	0	0	1	1
	M	17	11	10	7	19	6
Bujumbura Mairie	F	4	2	2	0	1	1
	M	293	114	144	62	56	23
Bururi	F	3	3	0	0	0	0
	M	28	6	16	4	0	0
Cankuzo	F	0	0	0	0	0	0
	M	0	0	16	6	11	4
Cibitoke	F	4	2	2	1	0	0
	M	100	7	14	7	0	0
Gitega	F	2	0	2	2	0	0
	M	36	12	33	17	5	4
Karusi	F	0	0	0	0	3	3
	M	6	3	26	10	30	12
Kayanza	F	0	0	2	2	3	3
	M	28	14	8	3	17	13
Kirundo	F	0	0	0	0	3	2
	M	0	0	3	1	20	11
Makamba	F	0	0	4	3	1	1
	M	6	5	20	4	38	18
Muramvya	F	2	2	0	0	0	0
	M	7	4	0	0	26	6
Muyinga	F	2	0	5	1	1	1
	M	74	50	16	4	50	15
Mwaro	F	4	4	4	4	14	7
	M	59	26	78	21	35	14
Ngozi	F	0	0	0	0	7	5
	M	0	0	0	0	41	17
Rumonge	F	0	0	0	0	0	0
	M	0	0	10	3	6	3
Rutana	F	1	1	0	0		
	M	24	16	41	14	7	6
Ruyigi	F	0	0	1	1	0	0
	M	2	1	9	2	0	0

Total	F	22	12	23	15	39	25
	M	711	170	494	184	395	167
	T	733	182	517	199	434	192

Source : Direction Générale des Droits de l'Homme

Tableau 65. Nombre d'émissions produites et diffusées, d'articles produits et publiés en matière des droits de l'homme selon les différents canaux (Radio et Journaux)

Nombre d'émissions et d'articles selon le mode de diffusion et de publication	2017	2018	2019
Nombre d'émissions diffusées sur radio	52	52	40
Nombre d'articles publiés dans le journal le Renouveau	24	24	24
Nombre d'articles publiés dans le journal Ndongozi	-	10	24

Source : Centre de Promotion des Droits de la Personne Humaine et de la Prévention du Génocide

Tableau 66. Nombre des encadreurs des clubs des droits de l'homme, des représentants des DCE et CDFC formés sur les droits humains

Province (DPE)	2018				2019			
	Nombre d'encadreurs formés	Nombre de représentants des DCE formés	Nombre de représentants des CDFC formés	Total	Nombre d'encadreurs formés	Nombre de représentants des DCE formés	Nombre de représentants des CDFC formés	Total
Bururi	0	0	0	0	27	1	1	29
Cibitoke	29	1	0	30	0	0	0	0
Karusi	30	1	0	31	0	0	0	0
Makamba	30	1	0	31	0	0	0	0
Muramvya	0	0	0	0	26	1	1	28
Muyinga	30	1	1	32	0	0	0	0
Rutana	0	0	0	0	27	1	1	29
Ruyigi	30	1	0	31	0	0	0	0
Total	149	5	1	155	80	3	3	86

Source : Centre de Promotion des Droits de la Personne Humaine et de la Prévention du Génocide

Tableau 67. Effectif de clubs des droits de l'homme mis en place et leurs membres

Effectif Province (DPE)	2018		2019	
	Effectif des clubs des droits de l'homme	Effectif des membres des clubs des droits de l'homme	Effectif des clubs des droits de l'homme	Effectif des membres des clubs des droits de l'homme
Bururi	0	0	14	631
Cibitoke	21	1000	0	0
Karusi	21	1023	0	0
Makamba	25	800	0	0
Muramvya	0	0	22	1336
Muyinga	27	1238	0	0
Rutana	0	0	19	648
Ruyigi	29	2072	0	0
Total	123	6133	55	2615

Source : Centre de Promotion des Droits de la Personne Humaine et de la Prévention du Génocide

IV.3. Tableaux des données statistiques du secteur genre

Les tableaux des données du secteur genre sont constitués par les données sur les victimes des violences sexuelles et basées sur le genre, les données sur la prise en charge de ces victimes ainsi que les données sur les personnes sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et la promotion de la femme.

Pour faciliter la compréhension des données contenues dans les tableaux, on a aussi défini quelques concepts comme:

- **Violence** : la violence est un terme général employé pour décrire un comportement agressif, non amical, non pacifiste, autrement dit une contrainte imposée qui provoque la douleur, la peine.
- **Violences sexuelles** : tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin et ou masculin et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.
- **Violences physiques** : celles qui font atteinte à l'intégrité physique de la personne, comme tirer les cheveux, surcharge des activités ménagères, torsions, séquestrations, homicides, coups et blessures, brûlures, mutilations, etc.
- **Violences psychologiques, morales** : consistent à dévaloriser l'autre par des attitudes et des propos méprisants, par l'humiliation ou par le chantage. Par exemple, les injures, le silence, les gestes, les affiches, les menaces incessantes, la sous-estimation, l'humiliation, le terrorisme, les insultes, les chantages, le dénigrement, menaces verbales, abandon, harcèlement moral, isolement social, etc.
- **Violences économiques** : contrôle des dépenses et des revenus de son partenaire sans son accord, privations de ressources, de biens, refus d'exercer un travail rémunéré etc.
- **Tueries** : ce sont des crimes meurtriers commis dont les causes sont des Violences Sexuelles et celles basées sur le Genre.
- **Assistance médicale ou prise en charge médicale** : c'est l'aide médicale urgente. C'est un dispositif mis en place par un Etat pour apporter une aide médicale aux Victimes des VSBG.
- **Assistance juridique** : c'est la possibilité de se faire accompagner par un expert du droit (juriste, avocat ou notaire) afin d'obtenir des réponses personnalisées aux questions.

- **Assistance psychologique ou prise en charge psychologique** : méthode thérapeutique destinée aux personnes souffrant de problèmes psychologiques qui permet au malade de soulager sa souffrance et d'avoir une nouvelle approche de sa maladie.
- **Prise en charge holistique** : c'est une prise en charge complète d'une personne ayant des problèmes physiques, psychologiques, socio-économiques et juridiques. Cette prise en charge couvre le volet médical, psychologique, socio-économique et juridique.
- **Centre Intégré** : c'est une institution qui assure aux victimes des VSBG une prise en charge holistique ou complète.

Tableau 68. Effectif de personnes victimes des violences sexuelles par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	42	38	42
	M	0	1	1
Bujumbura	F	167	101	84
	M	2	3	3
Bujumbura Mairie	F	28	49	52
	M	1	2	6
Bururi	F	56	57	57
	M	2	0	1
Cankuzo	F	83	119	53
	M	0	5	0
Cibitoke	F	266	208	147
	M	6	12	5
Gitega	F	279	344	249
	M	17	13	20
Karusi	F	122	153	127
	M	5	14	8
Kayanza	F	38	41	52
	M	1	2	0
Kirundo	F	95	104	6
	M	0	0	0
Makamba	F	65	57	58
	M	1	2	0
Muramvya	F	64	33	28
	M	0	3	0
Muyinga	F	53	58	55
	M	3	2	33
Mwaro	F	57	25	18
	M	0	0	1

Ngozi	F	240	354	153
	M	6	32	6
Rumonge	F	76	35	17
	M	0	0	10
Rutana	F	80	114	75
	M	0	1	1
Ruyigi	F	58	117	101
	M	0	0	0
Total	F	1869	2007	1374
	M	44	92	95
Total F+M		1913	2099	1469

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 69. Effectif de personnes victimes des violences physiques par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	31	35	25
	M	5	22	9
Bujumbura	F	109	88	100
	M	20	12	9
Bujumbura Mairie	F	32	16	22
	M	13	12	8
Bururi	F	185	172	165
	M	130	103	80
Cankuzo	F	74	121	76
	M	8	12	8
Cibitoke	F	187	228	98
	M	2	28	18
Gitega	F	335	292	274
	M	96	50	57
Karusi	F	84	106	113
	M	10	15	17
Kayanza	F	93	238	133
	M	20	37	23
Kirundo	F	434	398	47
	M	187	159	5
Makamba	F	76	50	76
	M	9	4	7
Muramvya	F	56	104	163
	M	6	10	10
Muyinga	F	587	579	119
	M	300	282	39

Mwaro	F	82	64	87
	M	2	3	1
Ngozi	F	206	357	173
	M	52	40	16
Rumonge	F	88	55	50
	M	12	6	3
Rutana	F	78	62	66
	M	3	2	4
Ruyigi	F	515	625	652
	M	31	20	8
Total	F	3252	3590	2439
	M	906	817	322
Total F+M		4158	4407	2761

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 70. Effectif des personnes victimes des violences socio-économiques par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	270	199	225
	M	34	41	32
Bujumbura	F	149	195	194
	M	30	13	19
Bujumbura Mairie	F	57	4	16
	M	10	2	3
Bururi	F	169	180	144
	M	103	82	56
Cankuzo	F	76	145	88
	M	3	7	6
Cibitoke	F	367	366	213
	M	26	34	20
Gitega	F	931	812	672
	M	250	179	165
Karusi	F	321	331	206
	M	59	48	37
Kayanza	F	424	434	384
	M	54	74	45
Kirundo	F	567	576	81
	M	214	186	10
Makamba	F	148	153	136
	M	24	20	17
Muramvya	F	270	291	336

	M	20	35	30
Muyinga	F	1062	685	246
	M	619	314	94
Mwaro	F	192	195	219
	M	20	12	2
Ngozi	F	312	197	162
	M	82	45	33
Rumonge	F	225	269	245
	M	50	51	51
Rutana	F	177	146	101
	M	14	6	4
Ruyigi	F	565	539	548
	M	29	48	22
Total	F	6282	5717	4216
	M	1641	1197	646
Total F+M		7923	6914	4862

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 71. Effectif de personnes victimes des violences psychologiques par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	133	111	127
	M	19	19	20
Bujumbura	F	207	243	157
	M	38	29	21
Bujumbura Mairie	F	56	53	44
	M	14	15	8
Bururi	F	159	146	82
	M	90	79	59
Cankuzo	F	110	159	74
	M	4	18	7
Cibitoke	F	383	435	176
	M	14	57	18
Gitega	F	630	433	393
	M	129	55	62
Karusi	F	133	100	74
	M	31	23	26
Kayanza	F	290	431	288
	M	81	61	70
Kirundo	F	723	693	94
	M	358	297	19

Makamba	F	148	119	156
	M	20	10	26
Muramvya	F	240	250	225
	M	22	30	20
Muyinga	F	1273	668	430
	M	634	277	177
Mwaro	F	78	74	86
	M	7	9	0
Ngozi	F	436	485	386
	M	97	61	74
Rumonge	F	197	240	206
	M	33	40	23
Rutana	F	145	95	82
	M	15	7	7
Ruyigi	F	272	405	244
	M	23	28	7
Total	F	5613	5140	3324
	M	1629	1115	644
Total F+M		7242	6255	3968

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 72. Nombre de cas de tueries suite aux violences sexuelles et basées sur le genre par Province et par sexe

Province	Sexe	2017	2018	2019
Bubanza	F	3	1	2
	M	0	0	2
Bujumbura	F	4	3	1
	M	4	3	1
Bujumbura Mairie	F	0	0	0
	M	0	0	0
Bururi	F	4	7	4
	M	5	10	4
Cankuzo	F	5	0	4
	M	1	0	1
Cibitoke	F	1	1	0
	M	0	2	0
Gitega	F	6	4	2
	M	1	4	3
Karusi	F	6	6	2
	M	5	6	2
Kayanza	F	0	6	3

	M	5	3	1
Kirundo	F	2	5	0
	M	10	16	0
Makamba	F	0	0	1
	M	1	0	0
Muramvya	F	0	3	7
	M	1	2	11
Muyinga	F	13	8	4
	M	0	2	3
Mwaro	F	1	0	0
	M	0	0	0
Ngozi	F	4	2	3
	M	4	0	8
Rumonge	F	1	1	0
	M	0	0	0
Rutana	F	2	4	3
	M	0	1	0
Ruyigi	F	4	3	1
	M	0	0	0
Total	F	56	54	37
	M	37	49	36
Total F+M		93	103	73

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 73. Nombre de cas de prise en charge médicale des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre par Province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	0	4
	M	0	0
Bujumbura	F	21	58
	M	5	6
Bujumbura Mairie	F	6	10
	M	1	0
Bururi	F	56	68
	M	10	15
Cankuzo	F	0	5
	M	0	0
Cibitoke	F	265	168
	M	17	12
Gitega	F	95	16
	M	15	3
Karusi	F	23	26
	M	3	2
Kayanza	F	34	35
	M	10	5
Kirundo	F	176	11
	M	137	3
Makamba	F	55	86
	M	4	4
Muramvya	F	11	30
	M	1	2
Muyinga	F	0	84
	M	0	71
Mwaro	F	1	1
	M	0	0
Ngozi	F	588	241
	M	53	12
Rumonge	F	23	26
	M	0	10
Rutana	F	15	15
	M	1	4
Ruyigi	F	3	136
	M	3	1
Total	F	1372	1020
	M	260	150

Total F+M	1632	1170
------------------	-------------	-------------

Sources : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 74. Nombre de cas de prise en charge Socio-économique des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre par Province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	0	0
	M	0	0
Bujumbura	F	26	120
	M	1	11
Bujumbura Mairie	F	8	5
	M	0	2
Bururi	F	0	2
	M	1	0
Cankuzo	F	0	5
	M	0	1
Cibitoke	F	35	14
	M	1	0
Gitega	F	84	64
	M	27	30
Karusi	F	18	20
	M	3	2
Kayanza	F	47	25
	M	12	1
Kirundo	F	173	13
	M	109	4
Makamba	F	0	0
	M	0	0
Muramvya	F	1	15
	M	1	2
Muyinga	F	0	66
	M	0	28
Mwaro	F	38	0
	M	0	0
Ngozi	F	1	1
	M	1	0
Rumonge	F	0	0
	M	0	0
Rutana	F	15	2
	M	0	0
Ruyigi	F	0	44

	M	0	0
Total	F	446	396
	M	156	81
Total F+M		602	477

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 75. Nombre de cas de prise en charge psychologique des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre par Province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	240	295
	M	48	47
Bujumbura	F	95	128
	M	11	11
Bujumbura Mairie	F	123	90
	M	26	19
Bururi	F	265	288
	M	139	140
Cankuzo	F	252	168
	M	22	9
Cibitoke	F	50	37
	M	2	5
Gitega	F	674	803
	M	72	118
Karusi	F	385	306
	M	60	58
Kayanza	F	254	366
	M	40	61
Kirundo	F	405	81
	M	220	15
Makamba	F	331	423
	M	32	50
Muramvya	F	341	331
	M	24	15
Muyinga	F	1832	589
	M	833	212
Mwaro	F	157	229
	M	10	2
Ngozi	F	480	382
	M	48	69
Rumonge	F	203	265
	M	10	17

Rutana	F	206	176
	M	10	3
Ruyigi	F	0	0
	M	0	0
Total	F	6293	4957
	M	1607	851
Total F+M		7900	5808

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 76. Nombre de cas d'assistance juridique pour les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre par Province et par sexe

Province	Sexe	2018	2019
Bubanza	F	23	21
	M	3	1
Bujumbura	F	319	188
	M	30	20
Bujumbura Mairie	F	11	14
	M	6	5
Bururi	F	53	39
	M	34	12
Cankuzo	F	0	84
	M	0	2
Cibitoke	F	334	290
	M	37	29
Gitega	F	317	294
	M	66	89
Karusi	F	184	129
	M	25	18
Kayanza	F	314	332
	M	47	35
Kirundo	F	202	25
	M	155	8
Makamba	F	279	378
	M	29	48
Muramvya	F	186	330
	M	24	39
Muyinga	F	0	74
	M	0	11
Mwaro	F	70	185
	M	26	16
Ngozi	F	461	351

	M	68	50
Rumonge	F	8	63
	M	0	1
Rutana	F	145	138
	M	7	9
Ruyigi	F	95	306
	M	0	1
Total	F	3001	3241
	M	557	394
Total F+M		3558	3635

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

Tableau 77. Effectif de personnes adultes survivantes des VSBG accueillies au Centre Humura

Sexe	2017	2018	2019
F	899	829	819
H	151	164	173
Total	1050	993	992

Source : Centre Humura

Tableau 78. Effectif des enfants survivants des VSBG accueillies au Centre Humura

Sexe	2017	2018	2019
F	121	167	164
H	19	20	10
Total	140	187	174

Source : Centre Humura

Tableau 79. Répartition de personnes adultes survivantes des VSBG selon le type de violence subie

Types de Violences	Sexe	2017	2018	2019
Sexuelles	F	99	82	84
	H	7	5	7
Physiques	F	117	142	177
	H	19	19	17
Socio-économiques	F	78	214	83
	H	26	44	12
Psychologiques ou Morales	F	607	576	140
	H	124	100	32
Total	F	901	1014	484
	H	176	168	68
Total F+H		1077	1182	552

Source : Centre Humura

Tableau 80. Répartition des enfants survivants des VSBG selon le type de violence subie

Types de Violences	Sexe	2017	2018	2019
Sexuelles	F	90	111	124
	G	10	3	3
Physiques	F	9	21	13
	G	1	7	4
Socio-économiques	F	1	5	3
	G	0	4	0
Psychologiques ou Morales	F	22	30	8
	G	6	8	1
Total	F	122	167	148
	G	17	22	8
Total F+G		139	189	156

Source : Centre Humura

Tableau 81. Répartition de personnes adultes survivantes des VSBG selon le type de prise en charge reçue

Types de prise en charge	Sexe	2017	2018	2019
Médicale	F	74	70	53
	H	7	8	8
Psychologique	F	899	820	800
	H	155	163	171
Socio-économique	F	316	124	81
	H	0	0	10
Juridique	F	125	147	141
	H	15	25	14
Médiation des couples en conflits	F	292	181	113
	H	292	181	113
Total	F	1706	1342	1188
	H	469	377	316
Total F+H		2175	1719	1504

Source : Centre Humura

Tableau 82. Répartition des enfants survivants des VSBG selon le type de prise en charge reçue

Types de prise en charge	Sexe	2017	2018	2019
Médicale	F	66	78	62
	G	14	4	2
Psychologique	F	115	37	139
	G	19	4	9
Socio-économique	F	193	89	70
	G	96	65	22
Juridique	F	38	163	42
	G	3	22	2
Total	F	391	352	313
	G	131	94	35
Total F+G		522	446	348

Source : Centre Humura

Tableau 83. Effectif des personnes adultes victimes des VSBG ayant bénéficiés d'une prise en charge complète ou holistique

Types de prise en charge	Sexe	2017	2018	2019
Complète ou holistique	F	473	468	136
	H	86	51	14
Total F+G		559	519	150

Source : Centre Humura

Tableau 84. Effectif des enfants victimes des VSBG ayant bénéficiés d'une prise en charge complète ou holistique

Types de prise en charge	Sexe	2017	2018	2019
Complète ou holistique	F	107	125	70
	G	20	6	22
Total F+G		127	131	92

Source : Centre Humura

Tableau 85. Effectif des personnes adultes victimes des VSBG ayant bénéficié d'une prise en charge étant hébergées au Centre HUMURA

Sexe	2017	2018	2019
F	316	124	174
H	0	0	20
Total	316	124	194

Source : Centre Humura

Tableau 86. Effectif des enfants victimes des VSBG ayant bénéficié d'une prise en charge étant hébergées au Centre HUMURA

Sexe	2017	2018	2019
F	193	89	99
G	96	65	38
Total	289	154	137

Source : Centre Humura

Tableau 87. Effectif des femmes et filles accueillies à la maison des femmes

Motifs de présence à la maison des femmes	2017	2018	2019
Violences physiques	1	0	2
Violences psychologiques	10	53	98
Violences sexuelles	0	0	4
Violences économiques	426	221	408
Total	437	274	512

Source : Projet Maison des Femmes

Tableau 88. Effectif des femmes et filles, Enfants malnutris assistés à la Maison des femmes

Types d'assistance	2017	2018	2019
Assistance psychologique pour les femmes et filles	475	213	494
Appui matériel et financier pour les femmes et filles	108	25	23
Kit alimentaire pour les enfants malnutris (lait, farine de bouillie et sucre)	283	120	100
Total	866	358	617

Source : Projet Maison des Femmes

Tableau 89. Effectif des personnes sensibilisées/formées dans le cadre du projet Maison des Femmes au Burundi

Thèmes	2017	2018	2019
Changement de comportement	71	56	50
Organisation et Gestion des associations	26	51	51
Code des personnes et de la famille	26	0	0
Planning Familial	26	50	50
Résolution pacifique des conflits	26	0	0
Nutrition des enfants	26	0	0
Nutrition des femmes enceintes et des femmes allaitantes	35	0	0
Maladies sexuellement transmissibles	50	0	0

Elaboration et gestion des projets	50	50	0
Système d'Epargne et de Crédit "Approche Nawe Nuze "	0	0	32
Total Général	336	209	183

Source : Projet Maison des Femmes

Tableau 90. Effectif des groupements et membres des groupements encadrés par la Maison des Femmes

Nombre de groupements et de membres des groupements	2017	2018	2019
Groupements encadrés par la MFB	31	37	40
Membres des Groupements encadrés par la MFB	705	803	1112
Groupements ayant bénéficié des crédits encadrés par MFB	17	17	13
Membres de groupements ayant bénéficiés des crédits encadrés par la MFB	512	512	238

Source : Projet Maison des Femmes

Tableau 91. Effectif des personnes sensibilisées/formées dans le cadre de lutte contre les VSBG et la promotion du genre

Thèmes	Sexe	2017	2018	2019
Droits des femmes et égalité du genre	F	218	0	144
	H	215	0	262
Gestion des récoltes et affectations des revenus	F	114	23	0
	H	133	2	0
Loi sur les VBG et lutte contre les VBG	F	744	3472	235
	H	743	2962	92
Techniques de plaidoyer	F	60	0	0
	H	0	0	0
Total	F	1136	3495	379
	H	1091	2964	354
Total F+H		2227	6459	733

Source : Unité d'Appui en Genre et Promotion de la Femme

Tableau 92. Nombre des Associations Nawe Nuze créées et encadrées par le Ministère en charge du genre

Province	2019
Bubanza	30
Bujumbura	45
Bujumbura Mairie	20
Bururi	41
Cankuzo	7
Cibitoke	22
Gitega	29
Karusi	78
Kayanza	41
Kirundo	55
Makamba	8
Muramvya	43
Muyinga	10
Mwaro	17
Ngozi	28
Rumonge	7
Rutana	64
Ruyigi	15
Total	560

Source : Direction Générale de la Promotion de la Femme et Egalité du Genre

V.4. Tableaux des données sur le personnel du Ministère

V.4.1. Données du personnel du Ministère en 2018

Tableau 93: Effectif du personnel de l'administration centrale par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	3	7	10	13	23	36	20	6	26	2	7	9	0	0	0	38	43	81
COLLABORATION	0	2	2	5	12	17	5	14	19	1	8	9	1	7	8	0	0	0	12	43	55
EXECUTION	0	0	0	0	3	3	0	4	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	8	8
SANS QUALIFICATION	0	0	0	7	7	14	18	8	26	9	13	22	3	1	4	0	0	0	37	29	66
TOTAL	0	2	2	15	29	44	36	49	85	30	28	58	6	15	21	0	0	0	87	123	210

Source : Service de Gestion des Ressources Humaines

Tableau 94: Effectif du personnel des administrations personnalisées du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
DIRECTION	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	24	20	44	55	35	90	25	15	40	18	7	25	1	0	1	123	77	200
COLLABORATION	3	6	9	64	153	217	57	186	243	48	136	184	18	39	57	0	0	0	190	520	710
EXECUTION	1	0	1	12	3	15	20	6	26	34	7	41	12	9	21	0	0	0	79	25	104
SANS QUALIFICATION	5	0	5	30	15	45	66	28	94	47	34	81	29	11	40	0	1	1	177	89	266
TOTAL	9	6	15	130	191	321	198	255	453	154	192	346	77	66	143	1	1	2	569	711	1280

Source : Directions des administrations personnalisées ; Service Central Statistique

Tableau 95: Effectif du personnel des Centres et projets sous tutelle du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
DIRECTION	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	1	3	4	4	9	13	6	10	16	6	1	7	0	0.	0	17	23	40
COLLABORATION	0	0	0	5	4	9	3	9	12	16	11	27	0	1	1	1	0	1	25	25	50
EXECUTION	0	0	0	2	0	2	3	1	4	2	5	7	0	2	2	0	1	1	7	9	16
SANS QUALIFICATION	0	1	1	1	3	4	10	8	18	9	3	12	10	1	11	2	0	2	32	16	48
TOTAL	0	1	1	9	10	19	20	27	47	33	29	62	16	5	21	3	1	4	81	73	154

Source : Directions des Centres et Projets ; Service Central Statistique

Tableau 96: Effectif du personnel des structures déconcentrées du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	4	6	10	9	10	19	4	2	6	0	0	0	0	0	0	17	18	35
COLLABORATION	0	1	1	12	28	40	32	36	68	10	15	25	0	2	2	0	0	0	54	82	136
EXECUTION	0	0	0	0	2	2	4	1	5	6	1	7	0	0	0	0	0	0	10	4	14
SANS QUALIFICATION	0	0	0	0	1	1	8	1	9	5	1	6	4	0	4	1	0	1	18	3	21
TOTAL	0	1	1	16	37	53	53	48	101	25	19	44	4	2	6	1	0	1	99	107	206

Source : Directions Provinciales de Développement Familial et Social ; Service Central Statistique

Tableau 97: Effectif total du personnel du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	32	36	68	81	77	155	55	38	88	26	15	41	1	0	1	195	161	356
COLLABORATION	3	9	12	86	197	283	97	245	342	94	168	262	19	49	68	1	0	1	281	670	951
EXECUTION	1	0	1	14	8	22	27	12	39	42	14	56	12	11	23	0	1	1	96	46	142
SANS QUALIFICATION	5	1	6	38	26	64	102	45	147	70	51	121	46	13	59	3	1	4	264	137	401
TOTAL	9	10	19	170	267	437	307	379	686	242	268	510	103	88	191	5	2	7	836	1014	1850

Source : Service Central Statistique

V.4.2. Données du personnel du Ministère en 2019

Tableau 98: Effectif du personnel de l'administration centrale par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
DIRECTION	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	2	5	7	12	23	35	21	6	27	2	7	9	1	1	2	38	42	80
COLLABORATION	0	0	0	5	11	16	3	17	20	1	7	8	1	8	9	0	0	0	10	43	53
EXECUTION	0	0	0	0	0	0	0	5	5	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	6	6
SANS QUALIFICATION	0	0	0	6	6	12	14	9	23	12	13	25	4	2	6	0	0	0	36	30	66
TOTAL	0	0	0	13	22	35	29	54	83	34	27	61	7	17	24	0	0	0	84	121	205

Source : Service de Gestion des Ressources Humaines

Tableau 99: Effectif du personnel des administrations personnalisées du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	2	2	39	30	69	53	37	90	25	14	39	19	7	26	1	0	1	137	90	227
COLLABORATION	1	5	6	85	160	245	78	187	265	50	117	167	23	36	59	0	0	0	237	505	742
EXECUTION	1	0	1	9	0	9	20	11	31	32	5	37	12	7	19	0	0	0	74	23	97
SANS QUALIFICATION	3	0	3	31	9	40	62	30	92	41	32	73	29	16	45	1	0	1	167	87	254
TOTAL	5	7	12	164	199	363	213	265	478	148	168	316	83	66	149	2	0	2	615	705	1320

Source : Directions des administrations personnalisées ; Service Central Statistique

Tableau 100: Effectif du personnel des Centres et projets sous tutelle du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	1	4	5	4	9	13	6	10	16	6	1	7	0	0	0	17	24	41
	0	0	0	4	3	7	5	8	13	16	14	30	0	2	2	1	0	1	26	27	53
COLLABORATION	0	0	0	4	3	7	5	8	13	16	14	30	0	2	2	1	0	1	26	27	53
EXECUTION	0	0	0	2	0	2	3	1	4	2	3	5	0	2	2	0	1	1	7	7	14
SANS QUALIFICATION	0	1	1	1	2	3	11	8	19	8	3	11	9	1	10	2	0	2	31	15	46
TOTAL	0	1	1	8	9	17	23	26	49	32	30	62	15	6	21	3	1	4	81	73	154

Source : Directions des Centres et Projets ; Service Central Statistique

Tableau 101: Effectif du personnel des structures déconcentrées du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
DIRECTION	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	0	0	2	7	9	8	9	17	5	2	7	0	0	0	0	1	1	15	19	34
COLLABORATION	0	0	0	9	26	35	35	38	73	9	16	25	0	2	2	0	0	0	53	82	135
EXECUTION	0	0	0	0	2	2	3	3	6	4	3	7	0	0	0	0	0	0	7	8	15
SANS QUALIFICATION	0	0	0	0	2	2	9	1	10	5	0	5	7	1	8	0	0	0	21	4	25
TOTAL	0	0	0	11	37	48	55	51	106	23	21	44	7	3	10	0	1	1	96	113	209

Source : Directions Provinciales de Développement Familial et Social ; Service Central Statistique

Tableau 102: Effectif total du personnel du Ministère par catégories, par tranches d'âge et par sexe

VARIABLES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES																				
DIRECTION	Moins de 25 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus					
	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	H	F	total	Total H	Total F	TOTAL H+F
	0	2	2	44	46	90	77	78	155	57	32	89	27	15	42	2	2	4	207	175	382
COLLABORATION	1	5	6	103	200	303	121	250	371	76	154	230	24	48	72	1	0	1	326	657	983
EXECUTION	1	0	1	11	2	13	26	20	46	38	12	50	12	9	21	0	1	1	88	44	132
SANS QUALIFICATION	3	1	4	38	19	57	96	48	144	66	48	114	49	20	69	3	0	3	255	136	391
TOTAL	5	8	13	196	267	463	320	396	716	237	246	483	112	92	204	6	3	9	876	1012	1888

Source : Service Central Statistique